

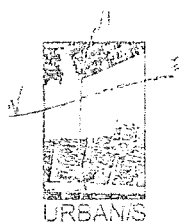
Communauté de Communes du Briançonnais

## Charte Architecturale et Paysagère de la Vallée de la Clarée

Décembre 2006







Communauté de Communes du Briançonnais

## Charte Architecturale et Paysagère de la Vallée de la Clarée

Décembre 2006

Urbanis  
10 place Jean Marcellin  
05 000 Gap  
tél : 04 92 45 46 96  
fax : 04 92 46 98 29

Urbanis  
63, rue Brateuil  
13006 Marseille  
marseille@urbanis.fr  
tel : 04 91 00 33 20  
fax : 04 91 57 12 39

Directrice régionale  
Estelle Bessin  
Socio-urbaniste  
estelle.bessin@urbanis.fr

Chef de projet  
Pierre-Yves Michard  
Architecte  
pierreyves.michard@urbanis.fr

Alexandrine Brès  
Architecte  
atelier.archi.abres@free.fr

Michel Delepiere  
Paysagiste  
michel.delepiere@urbanis.fr

Charlotte Kuentz  
Urbaniste  
charlotte.kuentz@urbanis.net

Corinne Snabre  
Géographe - Ecologue  
corinne.snabre@urbanis.fr





# Introduction

## Un projet de Charte

Le projet d'une Charte Architecturale et Paysagère pour la Vallée de la Clarée et la Vallée Etroite s'inscrit dans la continuité du document d'orientation présenté en juillet 2005. Il s'agit d'une des fiches actions de l'enjeu : réhabiliter des milieux, sites et paysages.

Un guide de restauration existant déjà sur les chalets d'estives, notre étude se limitera au territoire situé entre l'entrée de la Vallée de la Clarée et le hameau Ville Haute sur la commune de Névache.

Cette démarche se fera en collaboration avec la Communauté de Communes du Briançonnais et plus particulièrement les élus concernés, l'Architecte des Bâtiments de France, l'Office du Tourisme de la Clarée, la DIREN et le SIVOM « Val Clarée – Nature ».

## Problématique : une urbanisation récente peu respectueuse du patrimoine

Depuis quelques années, la Vallée de la Clarée et la Vallée Etroite attirent de nouvelles populations en résidence principale ou secondaire. Les anciennes bâtisses sont réhabilitées, de nouvelles maisons sont construites et la pression foncière augmente. Mais le bâti récent ignore les équilibres urbains des centres anciens et les occulte d'autant plus facilement qu'il est réalisé « autour » ou « devant » le bâti ancien. Les techniques de réhabilitation et les nouvelles maisons ont généralement un « vocabulaire » stéréotypé, étranger au milieu et aux vocabulaires anciens « que l'on a sous les yeux, mais que l'on ne sait plus voir ».

Or, c'est l'architecture ancienne qui caractérise le paysage des communes des deux vallées : silhouette du village, ambiance des rues, espaces publics. Les centres anciens sont reconnus par beaucoup comme beaux et à préserver.

La philosophie de cette étude est donc de donner des clés de lecture, des outils aux collectivités et aux propriétaires pour les aider à réfléchir et à penser leurs maisons à partir des caractéristiques du pays, de son habitat « vernaculaire ». L'ambitieuse finalité de l'étude est de contribuer à l'adaptation de l'habitat contemporain, voire, à cet habitat vernaculaire.

Cette étude se décompose en 3 phases :

- phase 1 : un diagnostic architectural et paysager (réalisé en juin 2006),
- phase 2 : une charte architecturale et paysagère,
- phase 3 : un guide pratique, clair et pédagogique sur la réhabilitation, à destination du grand public.

Le présent document constitue la 2ème phase :

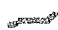

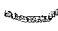


Cette Charte est un document technique à destination des communes. Ses objectifs sont de :

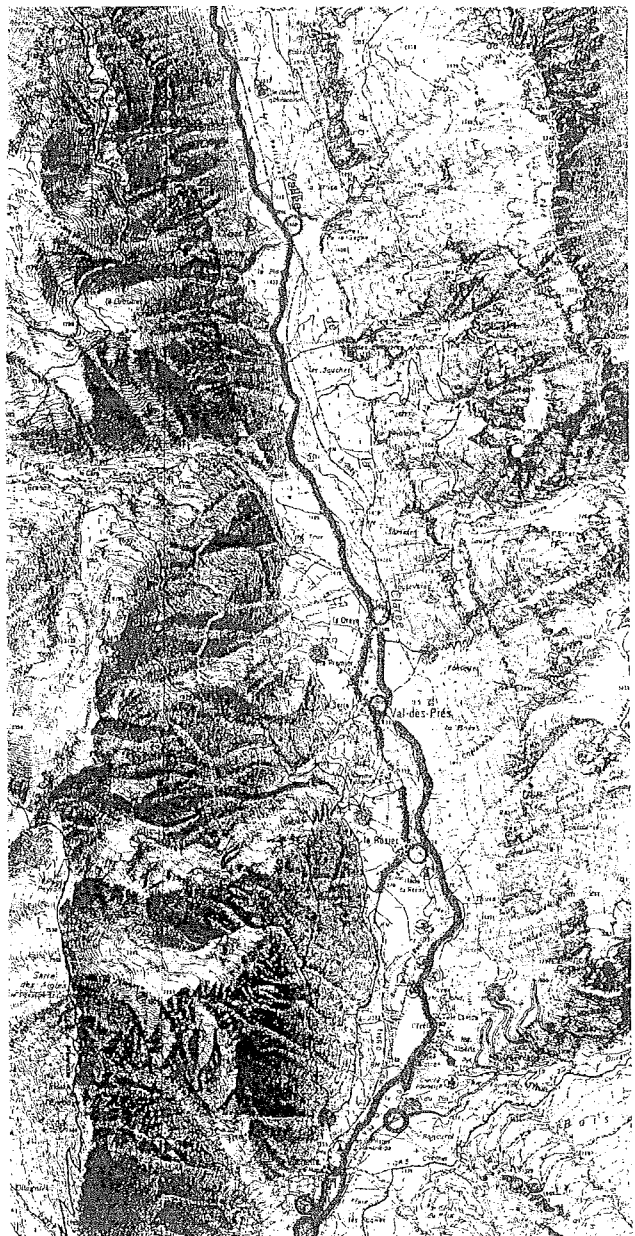
- sensibiliser les acteurs du territoire à l'existence du patrimoine dans lequel ils vivent ;
- définir, au travers des objectifs de chaque action, les lignes directrices pour un développement qualitatif du territoire ;
- proposer des actions d'accompagnement pour appréhender et maîtriser ce développement : mise en œuvre des actions, partenaires et méthodes possibles.

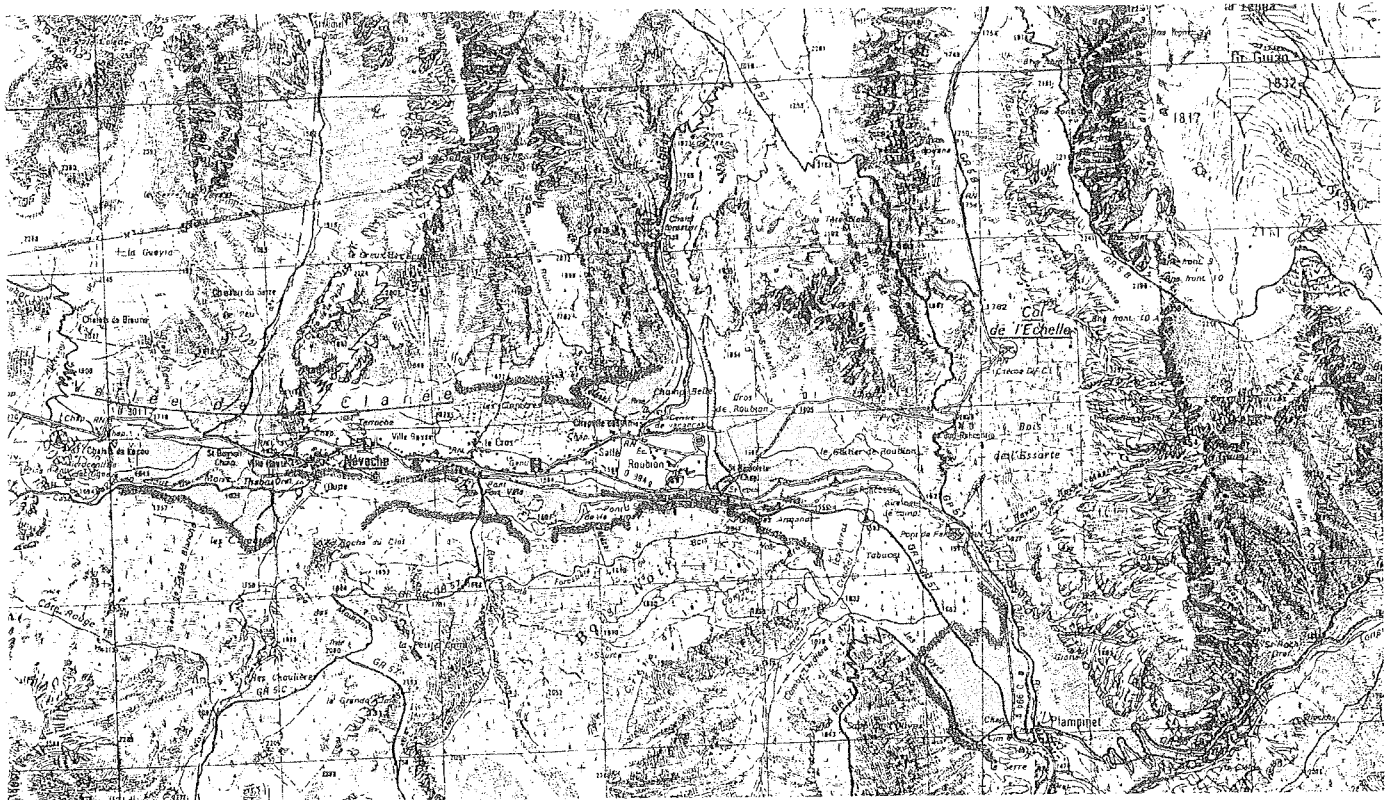


**Schéma d'orientation et d'actions paysagères**





A. circulations et parcours

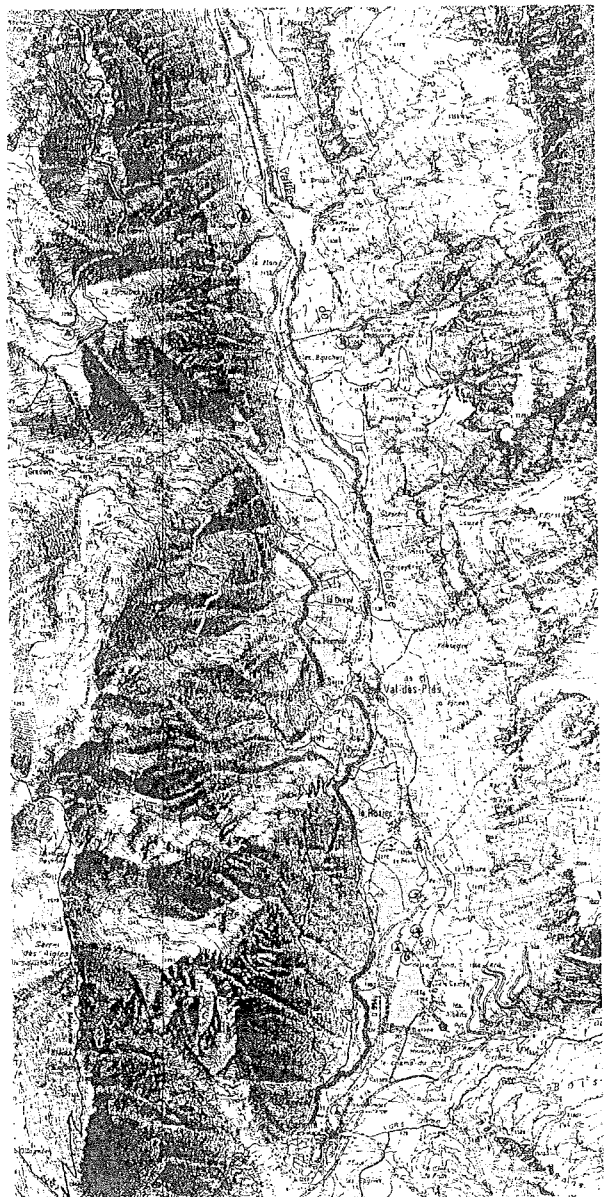
-  Chemin piétonnier à conforter
-  Aires de stationnement  
Points d'arrêt navette et lieux d'information  
(fiches 5 et 6)
-  Entrées de village à valoriser  
(fiches 6, 12 et 13)
-  Carrefours à aménager (fiche 6)
-  Belvédères à aménager (fiche 4)





**Schéma d'orientation et d'actions paysagères**  
 B. milieu naturel et agricole

-  Bords de rivière à valoriser et rendre accessibles (fiche 1)
-  Espaces ouverts à préserver et gérer (fiche 2)
-  Lisières boisées à contenir (fiche 3)
-  Ripisylves à nettoyer (fiche 1)



A detailed topographic map of the Briançonnais region in France, showing the terrain, roads, and administrative boundaries. The map is rendered in a light, dotted style. The title 'I. Paysage' is centered over the map. A vertical grey bar is on the right side of the page.

# I. Paysage

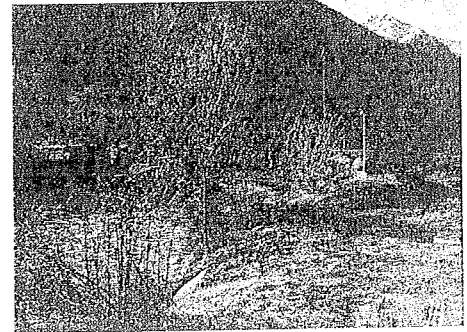
# Rivières et torrents

## Fiche Action n° 1

### Rappel du diagnostic

La rivière est :

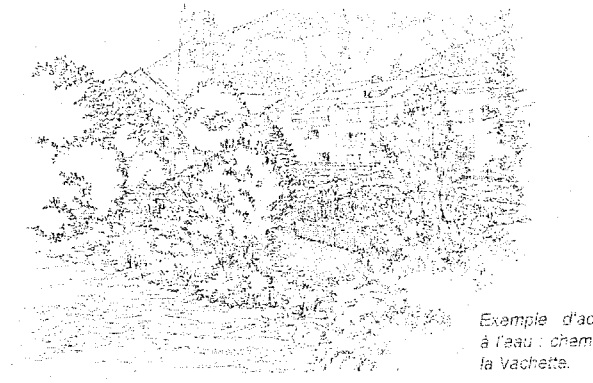
- un élément central de la vallée, attrait touristique majeur ;
- marquante par ses ripisylves riches de feuillus ;
- peu valorisée dans les « traversées » des villages et hameaux ;
- souvent peu accessible ; il y a des lieux de dépôts ou dépotoirs, soit un effet d'endiguement.



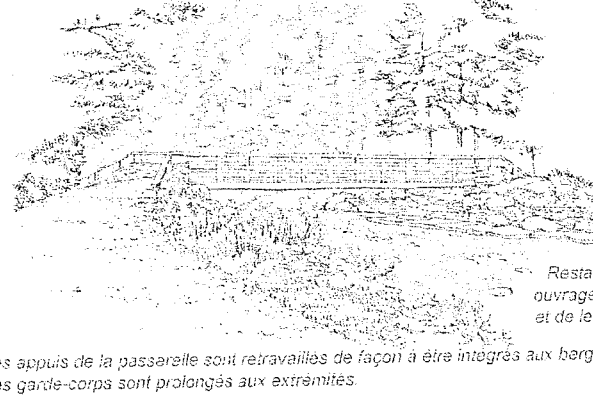
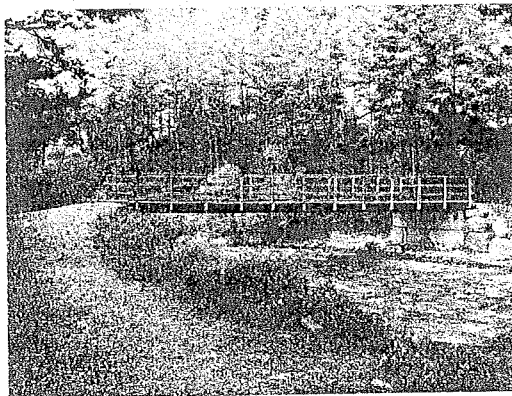
### Objectifs

- remettre en situation les cours d'eau dans le paysage rural et urbain ;
- rendre accessibles certains points particuliers (notamment dans les hameaux) ;
- améliorer l'esthétique des passerelles et ponts et leurs abords, valoriser les ouvrages existants.

### Mise en oeuvre



Exemple d'accessibilité à l'eau : cheminement à la vachette.



Restauration des ouvrages existants et de leurs abords.

Les appuis de la passerelle sont retravaillés de façon à être intégrés aux berges. Les garde-corps sont prolongés aux extrémités.

- intégrer dans les études d'aménagement, l'accessibilité à l'eau : murets, gradins, caillebotis, pontons, rochers plats ...
- restaurer les ouvrages existants : ponts, prises d'eau, murets après diagnostics ;
- nettoyer les ripisylves et berges après un bilan végétal et définir des principes de traitement et de protection ;
- identifier des lieux d'arrêt le long des chemins de promenade ;
- évaluer les possibilités d'associer une piste cyclable de la Vallée le long de la Clarée et de la Durance ;
- faire passer les G.R. près des torrents.

### Partenaires et méthodes

- |                   |                          |               |
|-------------------|--------------------------|---------------|
| - Etat            | - DDE/ MISE              | - Paysagistes |
| - Région          | - Communauté de Communes | - Privés      |
| - Conseil Général | - Communes               |               |

Par type d'aménagement :

- mettre au point des programmes, des maîtrises d'ouvrage correspondantes et un planning de réalisation ;
- définir des missions de maîtrise d'oeuvre ;
- consulter des paysagistes et maîtres d'oeuvre.

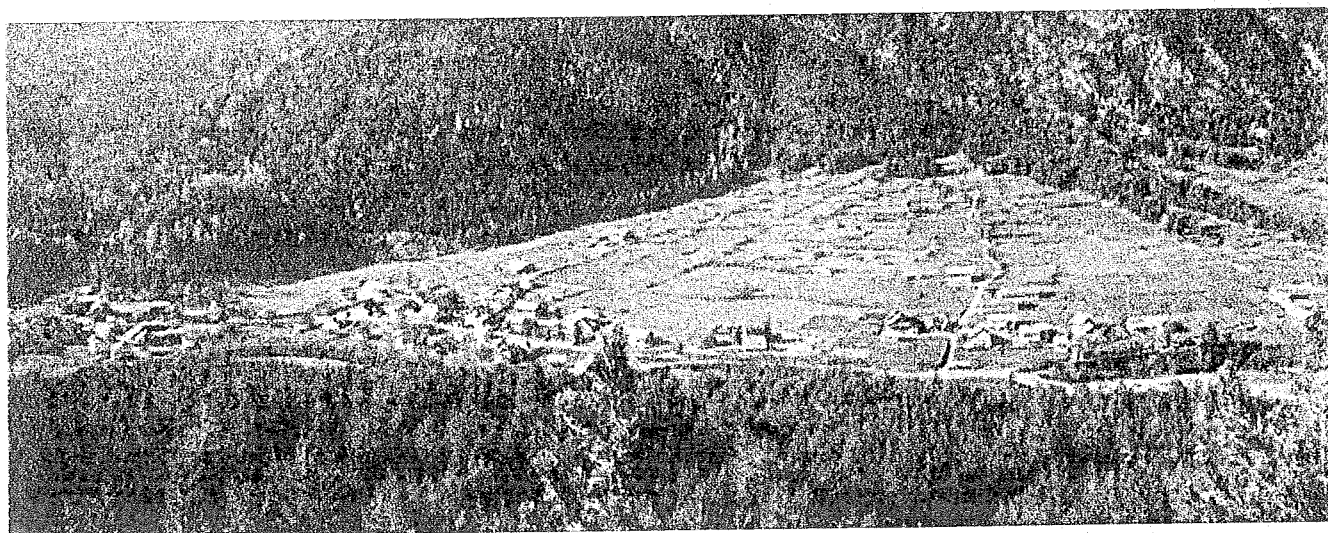
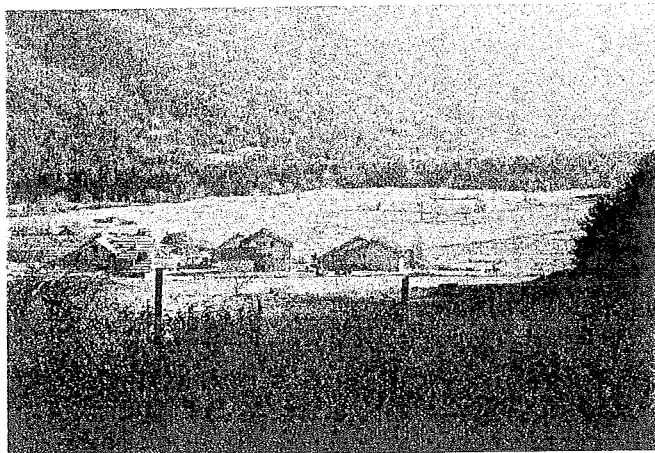


# Clairières, prairies et clapiers

## Fiche Action n° 2

### Rappel du diagnostic

- importance des espaces ouverts dans l'image de la vallée (plaines alluviales, terrasses de cultures, cônes d'éboulis, prairies de fauche) ; ils constituent des espaces de présentation des villages ;
- cônes de déjection structurés par les clapiers et murets.



### Objectifs

- maintenir l'image champêtre et la lisibilité de la vallée ;
- entretenir les espaces ouverts en rapport avec les ripisylves et les boisements ou à proximité des villages ;
- préserver les vues sur ces villages et leurs silhouettes ;
- limiter l'enfrichement.

### Mise en oeuvre

- intégrer dans les démarches de développement (PLU) la préservation des espaces majeurs ouverts ;
- assurer et aider la gestion de ces espaces agricoles par l'augmentation des superficies exploitées : Plan de gestion ou Plan d'aménagement rural en concertation avec l'Association de Défense des Intérêts Pastoraux et Forestiers de Névache ;
- assurer la transition entre ces espaces et les zones d'urbanisation : traitement architectural et paysager des limites et fronts bâtis : règlement du PLU ;
- réduire les effets de l'enrésinement des côteaux et des fonds.

### Partenaires

- Etat
- DDAF
- ONF
- Privés
- Communes
- Chambre d'agriculture
- Syndicats

## Fiche Action n° 3

### Rappel du diagnostic

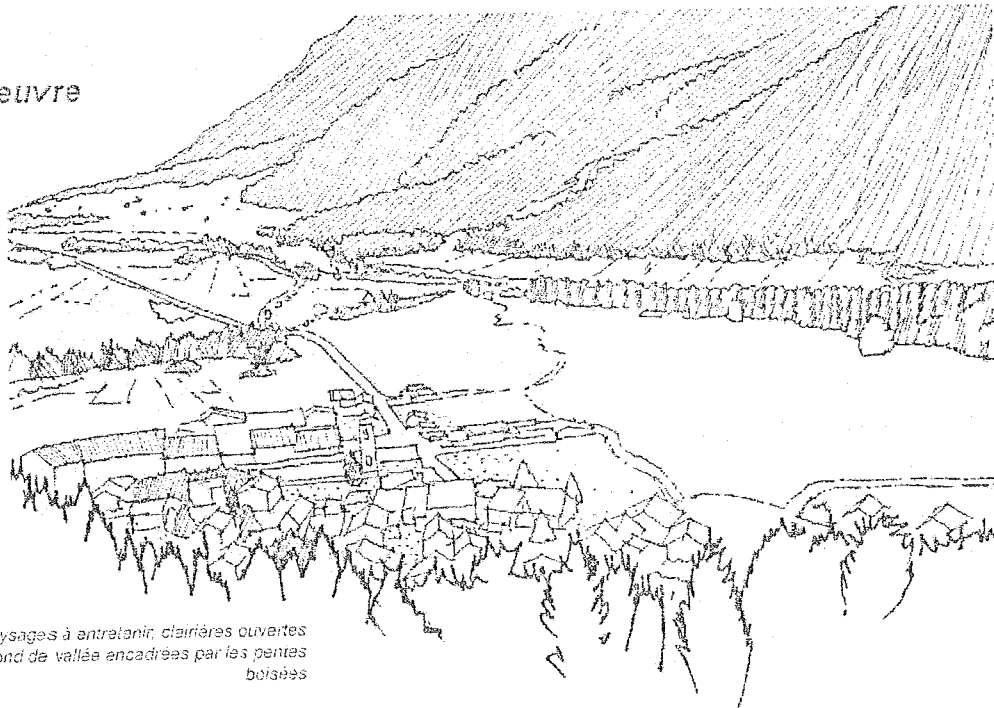
- la vallée se referme progressivement ;
- les boisements gagnent petit à petit les parties basses des coteaux, les parties hautes des cônes de déjection et les anciens prés.



### Objectifs

- maintenir et reconstituer une vallée ouverte, seule garante de sa valeur et de son caractère ;
- maîtriser la forestation et gérer la forêt également dans une perspective paysagère ;
- conserver et renforcer la biodiversité.

### Mise en œuvre



*Paysages à entretenir: clairières ouvertes  
en fond de vallée encadrées par les pentes  
boisées*

- réaliser le schéma de mobilisation des bois et le programme d'équipement d'exploitation intégrés au site ;
- mettre en place le plan de gestion des forêts et limiter l'enrésinement à l'échelle de la vallée ;
- valoriser les points de vue repérés depuis les chemins de randonnées ;
- cicatriser les chemins d'exploitation.

### Partenaires

- Etat
- DDAF
- Chambre d'agriculture
- ONF
- Syndicats

# Points de vue et belvédères

## Fiche Action n° 4

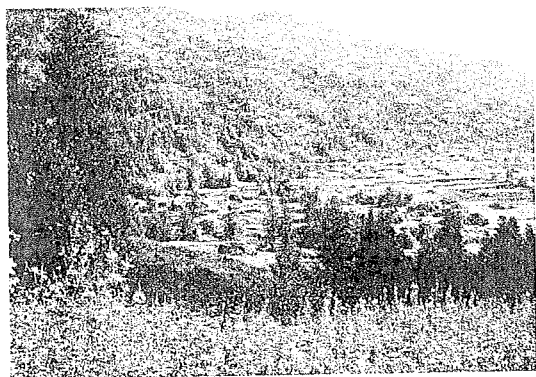
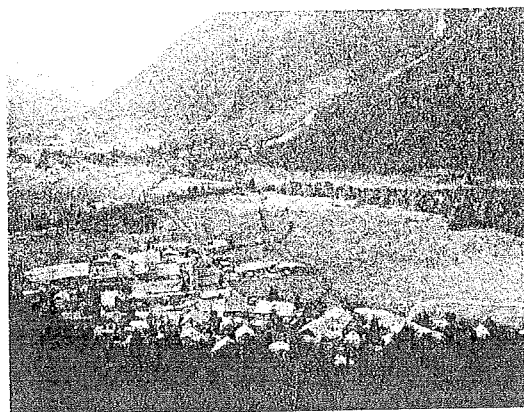
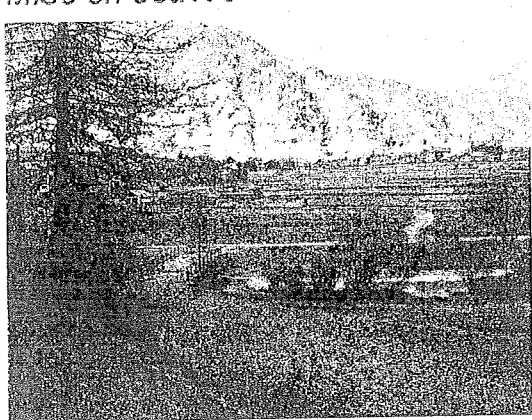
### Rappel du diagnostic

Importance des points de vue longitudinaux et transversaux sur la perception de la vallée depuis le chemin de randonnée et depuis les routes.

### Objectifs

- maintenir et reconstituer une vallée ouverte, seule garante de sa valeur et de son caractère ;
- maîtriser la forestation et gérer la forêt aussi dans une perspective paysagère ;
- conserver et renforcer la biodiversité.

### Mise en oeuvre



- faire un état des principaux points de vue et belvédères sur la vallée et depuis les routes ;
- aménager en fonction du lieu : sentiers, chemins, routes, mobilier, ouvrages, proximité de l'eau, ombrages ;
- projeter les aménagements dans un souci de cohérence et d'intégration ;
- mettre en place un programme pluri-annuel ;
- mettre en place une structure de gestion et d'entretien.

### Partenaires

- Conseil Général
- Communauté de Communes
- Communes
- Services Techniques
- Paysagistes
- Associations



## Fiche Action n° 5

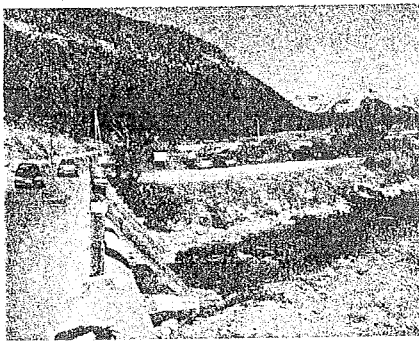
### Rappel du diagnostic

- très bel itinéraire dégagant des vues sur la vallée et les villages ;
- problèmes de circulation en haute saison ;
- peu de places pour les cyclistes ;
- traversées des hameaux difficiles ;
- aires de stationnement peu aménagées (manque de plantations) et peu appropriées (limites floues entre domaine public et domaine privé).

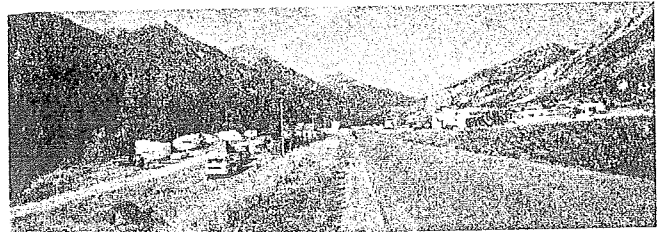
### Objectifs

- maintenir le caractère champêtre de la route principale ;
- améliorer la progression vers les villages et hameaux ;
- marquer et aménager les aires de stationnement dans l'esprit des lieux (programme en cours).

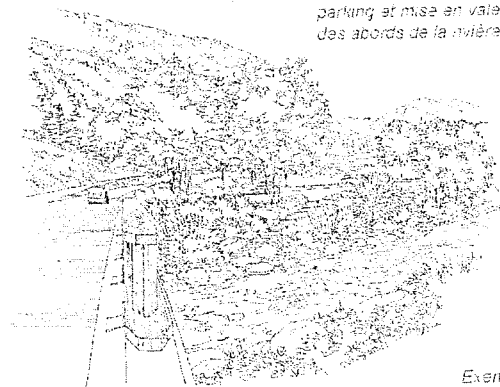
### Mise en oeuvre



Traitement paysager du parking et mise en valeur des abords de la rivière



Traitement paysager le long de la RD 954g au niveau du Rouillon en privilégiant piétons et cyclistes



Exemple de piste cyclable



- définir une stratégie de circulation en prolongement de la mise en place des navettes pour l'ensemble des itinéraires ;
- aménager des pistes cyclables le long de la RD ;
- étude sur l'entrée de la vallée : carrefour RN et RD à La Vachette ;
- préciser et projeter les aires de stationnement en mettant en valeur les abords de la rivière ;
- continuer l'aménagement et le balisage du chemin piétonnier en fond de vallée.

### Partenaires

- Etat
- Conseil général
- Paysagistes
- Région
- Communauté de Communes
- Bureau d'Etudes Techniques

## II. Les entrées de village

# Traitement des entrées des hameaux

## Fiche Action n° 6/1

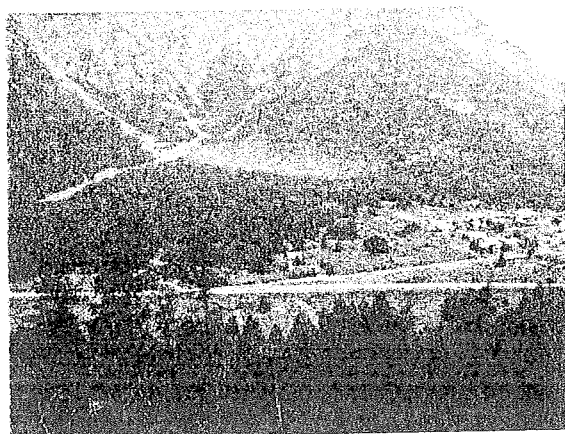
### Rappel du diagnostic

- les entrées de villages sont déstructurées par un bâti récent sans identité ;
- grande tendance à la banalisation du paysage et au mitage de la vallée ;
- dévalorisation des silhouettes des centres anciens ;
- l'espace public devient illisible ;
- la place du piéton y est souvent insécurisante ;
- la transition entre campagne et village est incertaine.

### Objectifs

- remettre en scène les hameaux le long du parcours de la vallée ;
- valoriser et marquer les entrées en tenant compte des extensions possibles ;
- aménager les abords des activités existantes ;
- requalifier l'espace public en intégrant toutes les fonctions (circulations, stationnements, passages piétons) et tous les éléments qui le composent ;
- redonner une identité propre aux entrées et espaces centraux.

### Mise en oeuvre



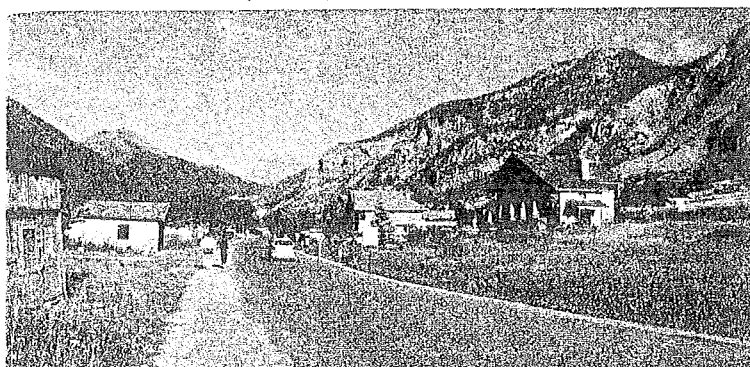
Marquer les entrées



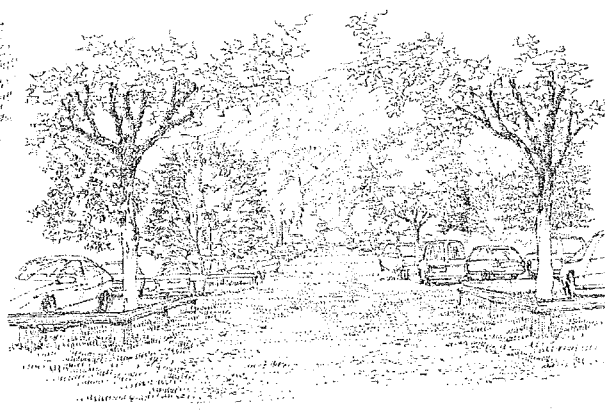
# Traitement des entrées des hameaux

## Fiche Action n°6/2

### Mise en oeuvre (suite)



Végétaliser pour marquer l'entrée d'un hameau



- lancer des études d'aménagement propres à chaque entrée de village en intégrant la notion de parcours entre campagne et villages, l'existence de la navette estivale et la mise en place d'une circulation réglementée dans la traversée des villages et hameaux ;
- marquer de manière plus claire la zone agglomérée à travers des changements de « vocabulaire » : largeur d'emprise, trottoirs, passages piétons, bordures, plantations, mobilier urbain, éclairage ;
- mettre en place un programme d'amélioration des accès riverains, des clôtures, des soutènements et ouvrages techniques (Cf. fiche « Rivières et torrents ») ;
- matérialiser des changements de matériaux à l'occasion d'espaces piétons ou de patrimoines particuliers : fontaines, calvaires, lavoirs (cf. fiches « Places et petits espaces publics » et « Matières ») ;
- favoriser une éventuelle aire de stationnement paysagère à l'entrée pour inciter les usagers à parcourir le bourg à pied ;
- réduire les cabanons délabrés ou garages en bord de route (Cf. fiche « Dépendances ») ;
- intégrer les points de ramassage des ordures ménagères (Cf. fiche « Mobilier urbain ») ;
- appuyer des initiatives de valorisation du bâti dans les perspectives d'entrée de village.

### Partenaires

#### Financiers

- État
- Conseil Général
- Commune
- Conseil Régional
- Communauté de Communes
- Privés

#### Techniques

- Direction Départemental de l'Équipement
- Urbanistes
- Paysagistes
- Architectes

# III. Les espaces villageois



# Les places et petits espaces publics

## Fiche Action n° 7 - 1

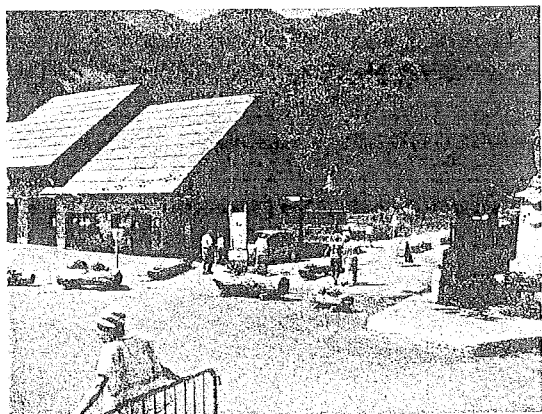
### Rappel du diagnostic

- des hameaux avec des espaces publics intéressants et distincts par leurs implantations et l'organisation de leur bâti ;
- banalisation des espaces publics ; à l'origine ils sont spécifiques par hameau (souvent centrés sur l'église ou sur un point fort telle une fontaine).

### Objectifs

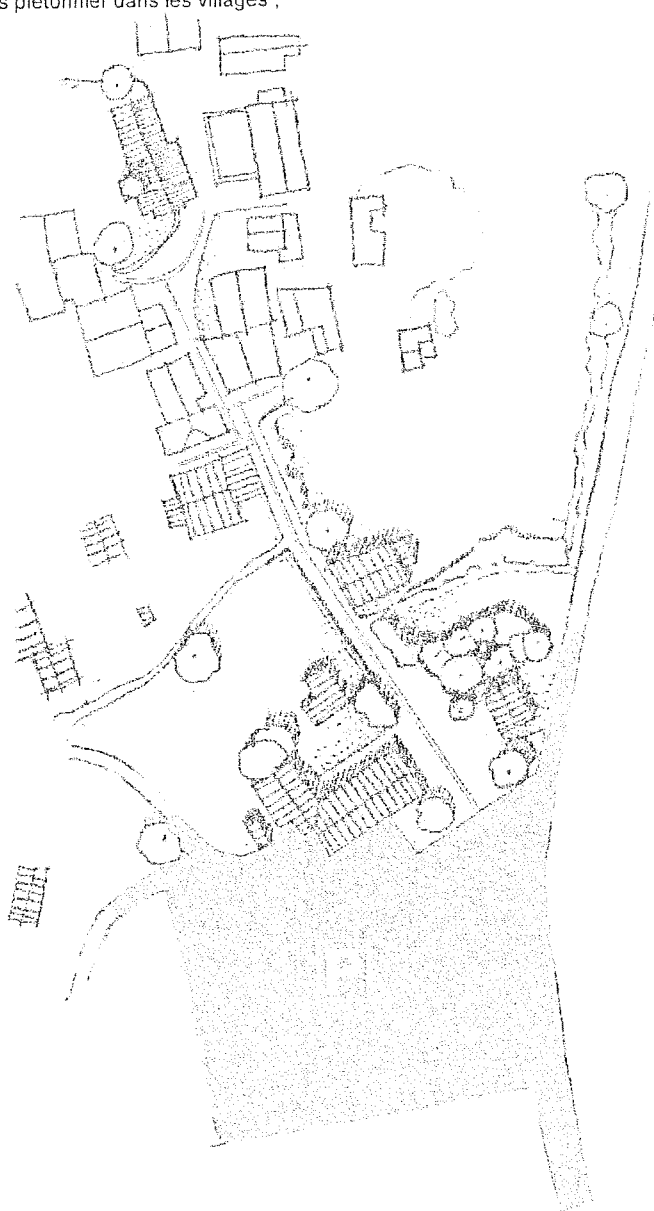
- redonner aux places leurs échelles et leurs usages ;
- évacuer les flux défigurant la pratique de ces places (les stationnements parasites), adapter les différentes fonctions de l'espace à la spécificité des lieux ;
- intégrer ou faire participer ces espaces au sein d'un parcours piétonnier dans les villages ;
- valoriser les fronts bâtis existants.

### Mise en oeuvre



Exemple de structuration d'un espace devant répondre à différentes fonctions :

- stationnement.
- entrée paysagère du hameau.
- départs des promeneurs.
- accès et valorisation des équipements publics.

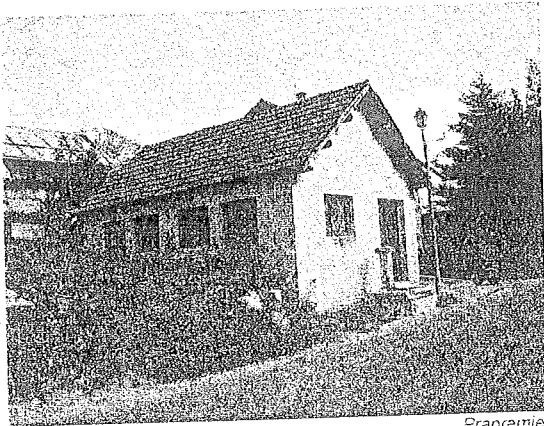


- avoir une réflexion globale d'aménagement des places et petits espaces publics : mise en oeuvre de projet d'aménagement.

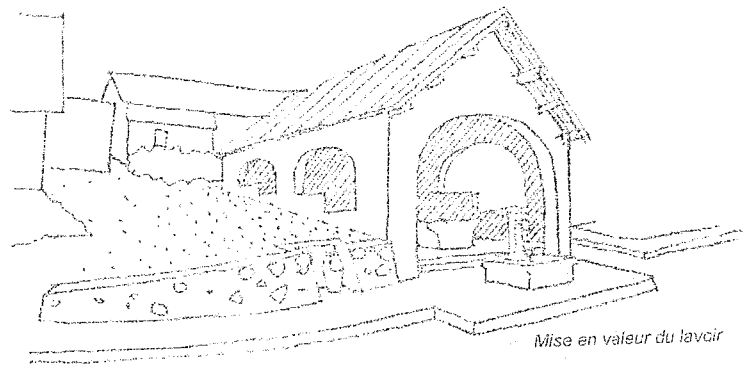
# Les places et petits espaces publics

## Fiche Action n°7 - 2

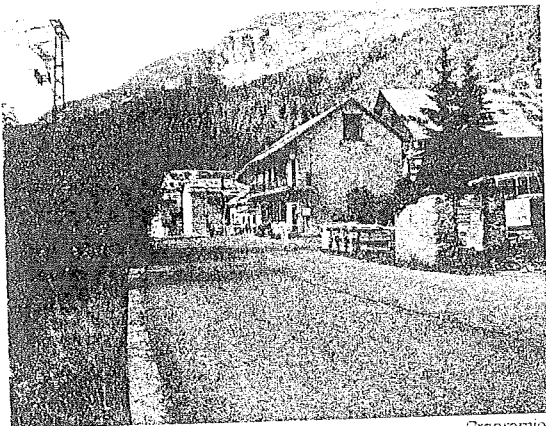
### Mise en oeuvre (suite)



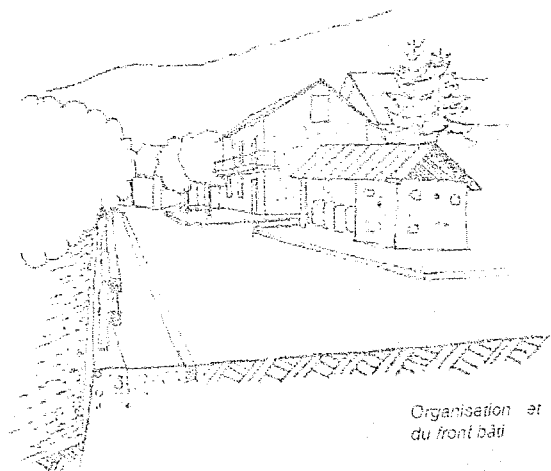
Prapremier



Mise en valeur du lavoir



Prapremier



Organisation et valorisation du front bâti

- réfection des façades limitrophes si nécessaire (voire réfection des églises) ;
- traitements de sols par différents matériaux selon les fonctions ;
- restituer des espaces de « repos » ;
- remettre en état et en valeur le mobilier urbain et le petit patrimoine : fontaines, murets, clôtures, cimetière ;
- entretenir le végétal existant, le restituer et le renforcer.

### Partenaires et méthodes

- Etat
- Conseil Général
- Communauté de Communes
- Région
- DDE / MISE
- Communes

La mise en œuvre de ces actions doit être permanente à travers des projets d'aménagement et faire l'objet de maîtrises d'œuvres générales pour développer certains principes propres à la vallée.

## Fiche Action n° 8

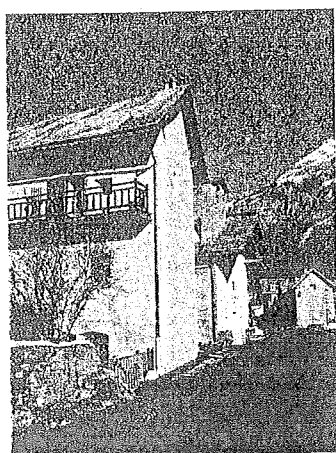
### Rappel du diagnostic

- problèmes de circulation dans la traversée des hameaux ;
- manque de lisibilité des espaces piétons ;
- des ruelles souvent implantées perpendiculairement à la route départementale.

### Objectifs

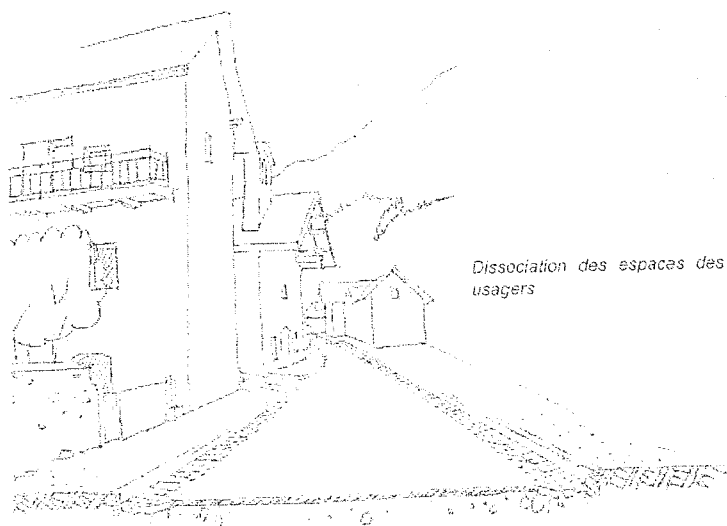
- répondre aux conflits d'usage (piétons, voitures) ;
- souligner le caractère propre et fort de la logique d'implantation des fronts bâtis des rues ;
- marquer l'architecture spécifique des rues ;
- gérer le stationnement.

### Mise en oeuvre

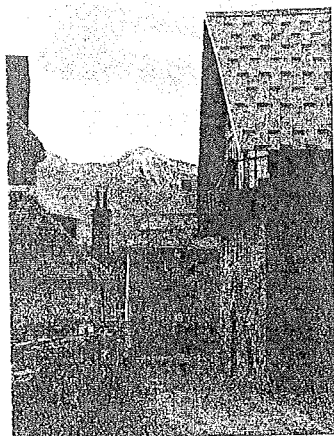


Le Rosier

Traitement d'une rue large

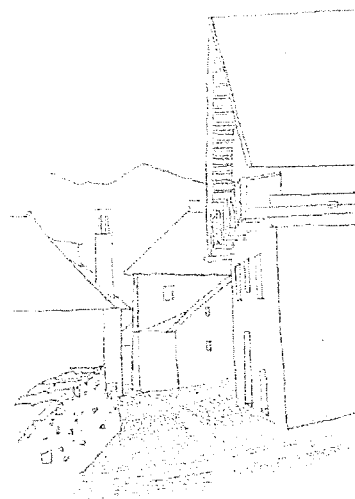


Dissociation des espaces des différents usagers



Le Serre

Traitement d'une rue étroite



Créer une ambiance pour que l'automobiliste laisse la priorité aux piétons

- selon la nature des rues, rendre visible les espaces pour les différents usagers, soigner les revêtements de sol (Cf. fiche « Matières ») ;
- traiter les abords des rues en accentuant les caractéristiques d'implantation des bourgs (rues perpendiculaires ou parallèles à la pente et/ou à l'axe de la traversée du bourg) ;
- renforcer le caractère du bâti ancien par le traitement des espaces extérieurs ;
- trouver un « vocabulaire » adéquat pour le mobilier urbain (lampadaire, banc, signalisation, poubelle).

### Partenaires et méthodes

- Région
- Communauté de Communes
- Conseil Général
- Communes

Les projets d'aménagement doivent être à l'initiative des Communes et de la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général et la Région.



# Interpénétration des espaces publics et privés

## Fiche Action n°9

### Rappel du diagnostic

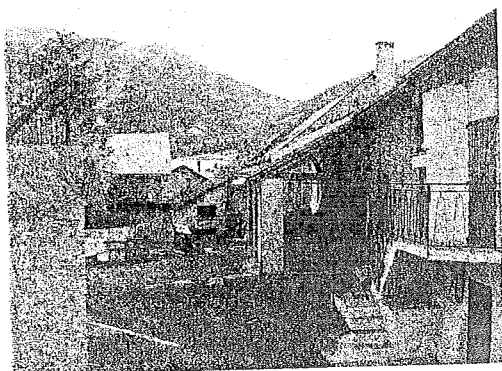
- chaque centre ancien possède des espaces publics et privés de qualité remarquable ;
- ces espaces s'entrecroisent, les limites entre public et privé ne sont pas toujours visibles.

### Objectifs

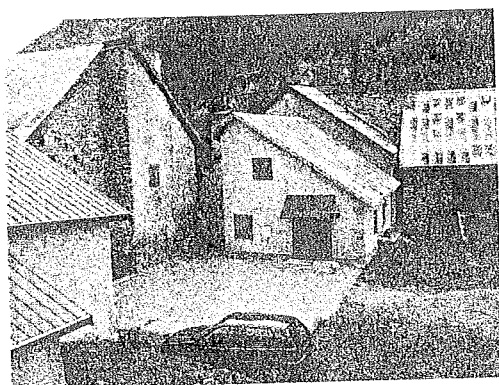
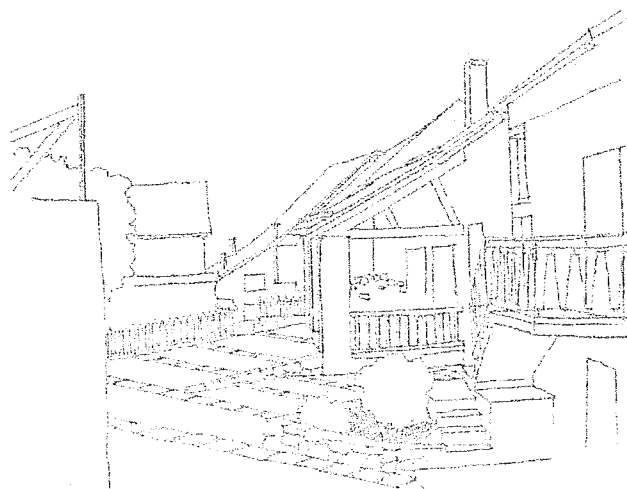
Dans les espaces creux existant entre les constructions, travailler les transitions entre les espaces privés et publics sans limites apparentes :

- affirmer la nature des espaces ;
- traiter les entrepôts domestiques extérieurs : cabanons préfabriqués, garages indépendants, remises isolées abandonnées (cf fiche « Traitement des dépendances »).

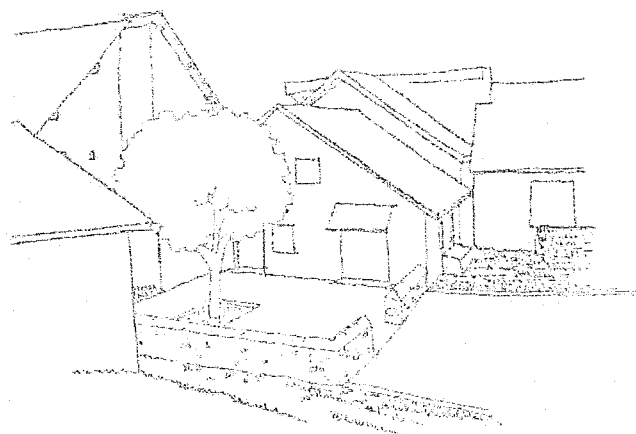
### Mise en oeuvre



Interpénétration forte des espaces



Différenciation des espaces



#### - soigner les transitions :

- > en l'absence de clôture : traitement des sols, matérialisation de la limite ;
- > en cas de clôture : ouvrage à réaliser en pierre ou en bois (voir chapitre « le bâti ») ;

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes
- Privés

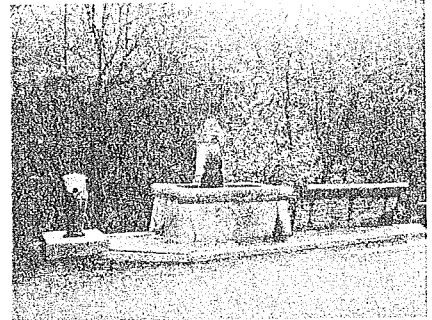
Mener des opérations où la commune montre l'exemple en aménageant l'espace public et négocier avec le privé l'amélioration de l'espace alentour.

Mettre en place un suivi animation spécifique « aménagement extérieur » en partenariat avec la Communauté de Communes.

## Fiche Action n°10

### Rappel du diagnostic

- multiplication désordonnée du mobilier urbain ;
- multiplication des matériaux composant ce mobilier urbain.



### Objectifs

- trouver un vocabulaire de mobilier urbain qui prenne en compte l'identité de la vallée et des hameaux ;
- maîtriser l'implantation et la juxtaposition de ces mobiliers urbains.

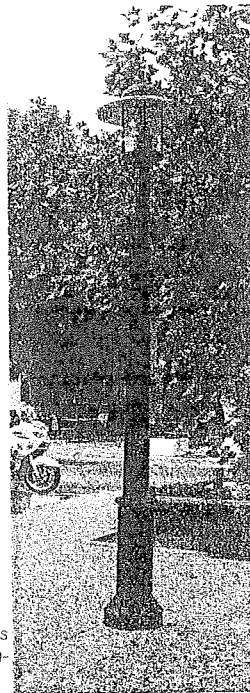


### Mise en oeuvre

#### Exemple pour les lampadaires



Couramment utilisé et ayant une référence identitaire très urbaine (Paris - Napoléon III).



Lampadaires contemporains porteurs d'une nouvelle identité.



- lister les sortes de mobilier urbain utilisé et rechercher les formes et modèles respectueux des caractéristiques architecturales et paysagères de la vallée ;
- rechercher des modèles contemporains pour les différents types de mobilier : banc, signalisation, édicule technique, stockage des ordures... De par sa nature, le mobilier urbain est une notion récente, il n'a pas de passé. Le choix doit se porter sur une autre référence. Par exemple, la beauté de la forme en harmonie avec les formes environnantes.

### Partenaires et méthodes

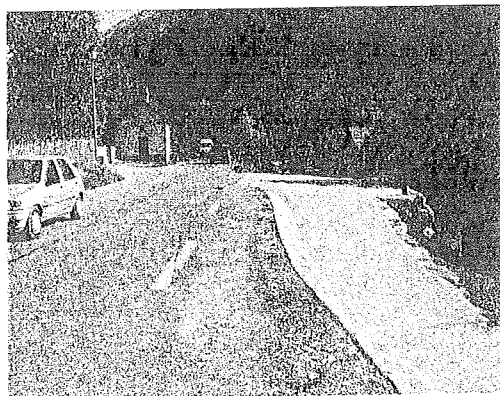
- Communauté de Communes
- Communes

Mise en place d'un groupe de concertation entre les Communes et la Communauté de Communes pour définir un programme de mobilier urbain à l'échelon communal et intercommunal.

## Fiche Action n° 11

### Rappel du diagnostic

- les matériaux traditionnels de la vallée sont principalement le bois et la pierre, leur utilisation et leur mise en oeuvre relèvent de savoir-faire spécifiques ;
- des matériaux contemporains sont mis en oeuvre et utilisés sans respect de l'environnement architectural et paysager.

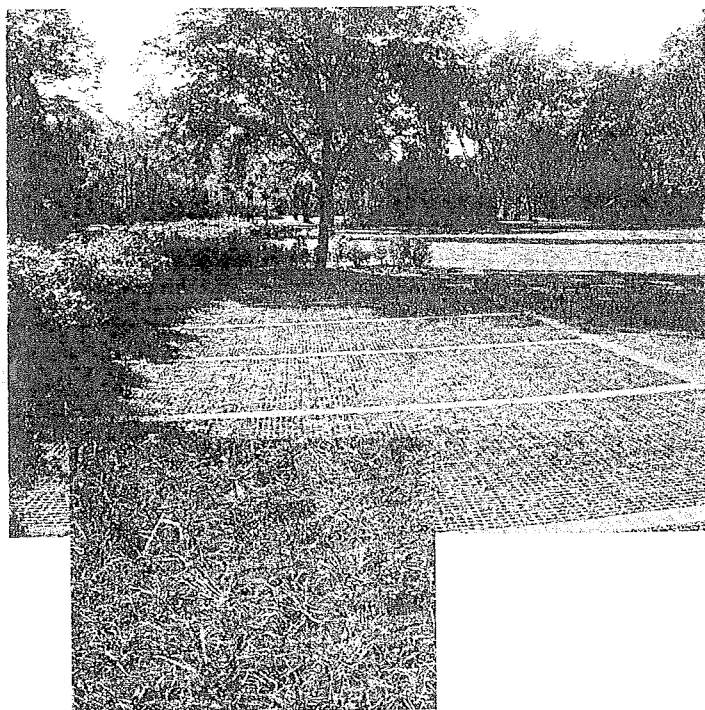


Traitement non intégré à l'environnement

### Objectifs

- développer les savoir-faire pour les matériaux traditionnels et contemporains ;
- définir un « vocabulaire » commun pour l'ensemble de la vallée.

### Mise en oeuvre



Exemples de traitement utilisant les matières avec intelligence



- organisation de stages liés aux matériaux ;
- mise en place d'une palette de couleurs et de matériaux pour les façades et les sols publics ;
- mise à disposition d'un cahier de prescription sur la nature des revêtements de sol à employer selon l'espace public à traiter.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes

Conseiller dans le choix des couleurs, des matériaux, du mobilier urbain lors de réhabilitations et d'aménagements.



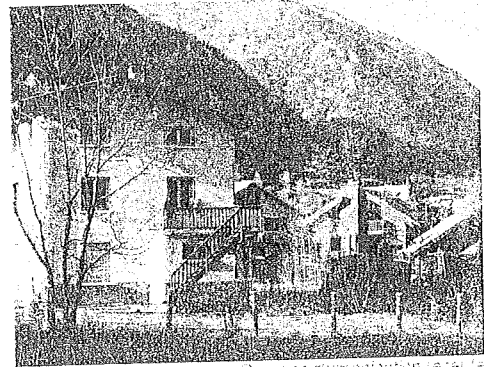
## IV. L'urbanisation récente

# Structurer et densifier les quartiers récents

## Fiche Action n°12

### Rappel du diagnostic

L'urbanisation récente s'est réalisée en dehors des hameaux anciens sous forme d'habitat pavillonnaire. Ce type de développement a généré un mitage des zones bâties, il est consommateur d'espace.



Quartier pavillonnaire récent

### Objectifs

- structurer et densifier les quartiers d'urbanisation récente.

### Mise en œuvre



- établir des plans de masse visant à densifier et structurer le bâti ;
- structurer les espaces publics par des plantations et un traitement des sols

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes
- Privés

- Mettre en place des outils favorisant la densification :
  - règlement d'urbanisme adapté,
  - élaboration de plan d'aménagement d'ensemble (PAE).

# Les espaces creux et les traversées dans les quartiers récents

## Fiche Action n°13 - 1

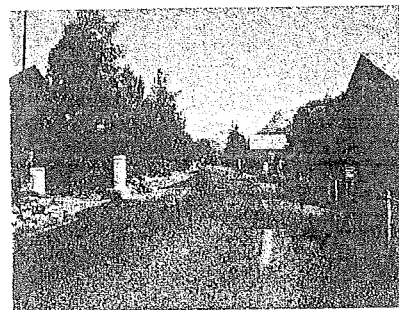
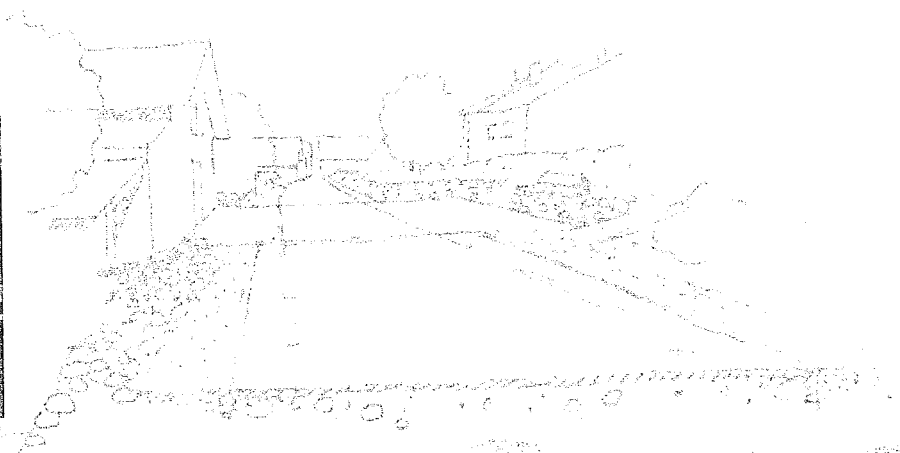
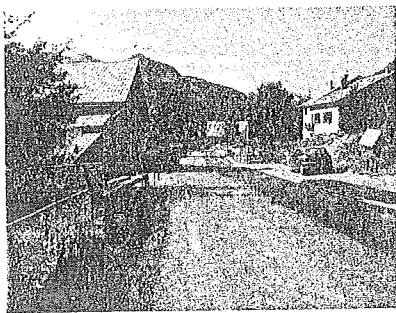
### Rappel du diagnostic

L'urbanisation récente s'est également réalisée le long des voies de transit générant un paysage sans identité : voie à caractère très routier traversant un pavillonnaire désordonné.

### Objectifs

- donner un caractère plus ordonné aux voies de transit et leurs abords pour faire sentir aux automobilistes qu'ils traversent un quartier vivant ;
- traiter les accès et les parkings privés ;
- répondre aux conflits d'usages (piétons / voitures).

### Mise en oeuvre



Pratzenheim



Spécialisation, avant sur les limites car il y a des arbres et des clôtures des jeux de matières

- structurer la voie de transit en prenant en compte toutes les sujétions liées au déneigement :
  - > création de cheminements piétons en site propre ;
  - > traitement de surface de la chaussée ( Cf. fiche « Matières » ) ;
  - > structuration des bords de voie par par des clôtures solides résistant au déneigement ( Cf. fiche « Clôtures » ) .

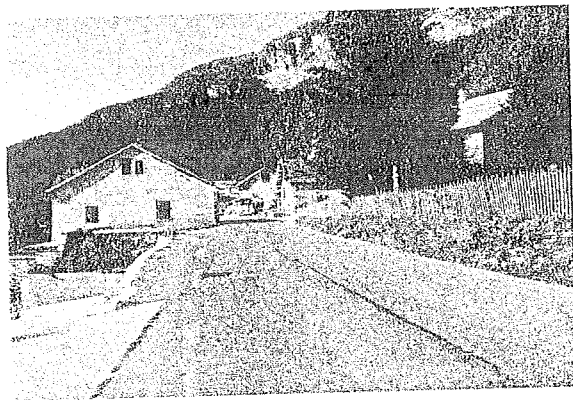
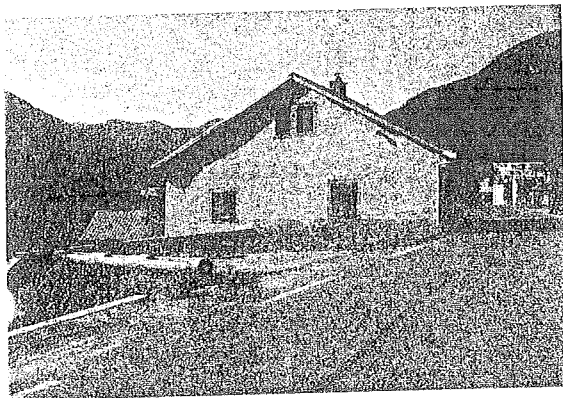


# Les espaces creux et les traversées dans les quartiers récents

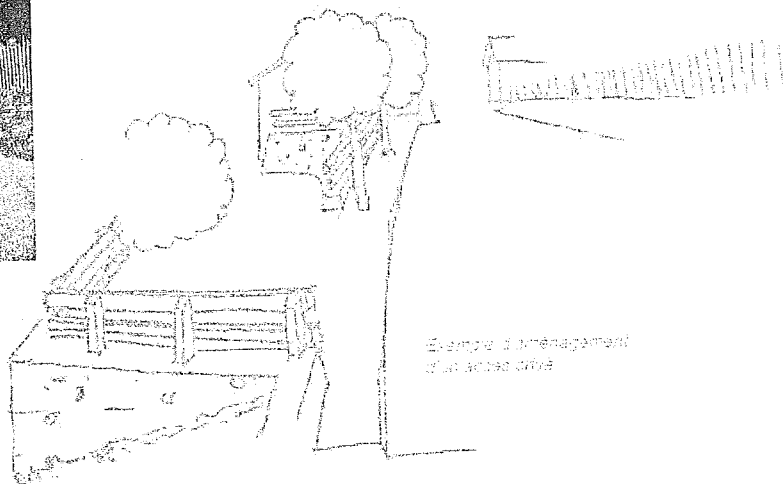
## Fiche Action n° 13 - 2

### Mise en oeuvre (suite)

Comment gérer les dénivelés



Végétaliser pour masquer l'urbanisation récente.  
A réviser : espaces piétons  
- créer des trottoirs  
- installer des plantations



- traiter les voies de distribution et leurs abords immédiats ;
- scinder si possible les flux de circulation :
  - > mettre en valeur les cheminements piétons ;
  - > gérer les conflits voitures / piétons par des traitements sols par exemple ;
- passer graduellement de l'espace public à l'espace privé : soigner les clôtures ou l'absence de limite de propriété en tenant compte de l'esprit des lieux ;
- structurer les zones d'urbanisation récente : mettre en place un « vocabulaire » de plantations, traitement du sol et mobilier urbain en adéquation avec l'identité de la vallée ;
- établir des plans de masse visant à densifier et structurer le bâti.

### Partenaires et méthodes

- Etat
- Région
- Conseil Général
- DDE / MISE
- Communauté de Communes
- Communes

- Paysagistes
- Privés

Par type d'aménagement :

- mettre au point des programmes, des maîtrises d'ouvrage correspondantes et un planning de réalisation ;
- définir des missions de maîtrise d'oeuvre ;
- consulter des paysagistes et mettre en oeuvre

# Traitements des maisons isolées

## Fiche Action n°14

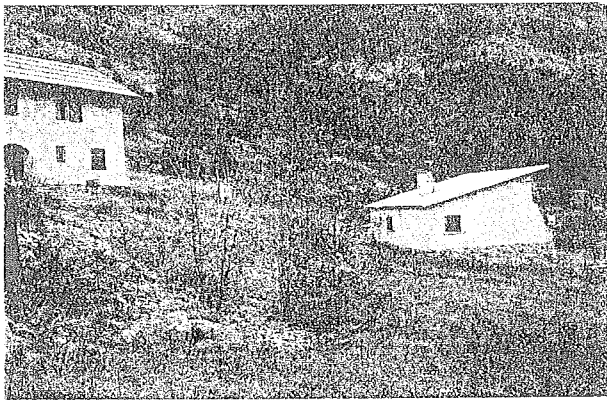
### Rappel du diagnostic

- les implantations du bâti récent ne respectent pas l'identité du bâti ancien de la vallée ;
- le mitage détruit les silhouettes et les entrées de village.

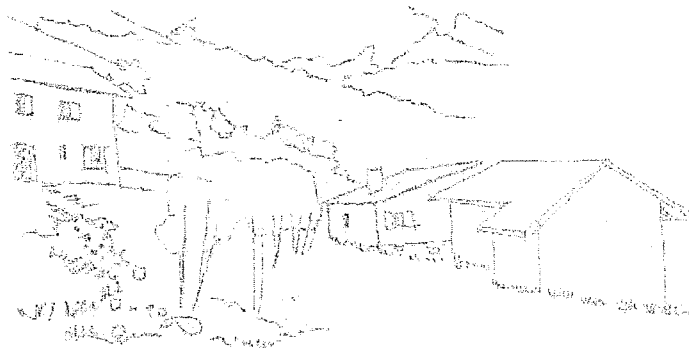
### Objectifs

- enrayer les pertes d'identité ;
- intégrer les maisons isolées dans le paysage ;
- arrêter le mitage pour protéger les silhouettes et entrées de village, les paysages.

### Mise en œuvre



Végétalisation pour améliorer le volume



Créer un autre bâti pour accompagner le volume existant



Médiation de forme et de volume

#### Plusieurs solutions :

- végétaliser autour des maisons afin de les faire disparaître du regard ;
- réhabiliter la maison pour améliorer son volume ;
- créer un autre bâti afin de composer un ensemble.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- SDAP
- Communes
- Services instructeurs

Mettre en place un suivi animation spécifique « architecture ».



# Traitements des zones d'activités

## Fiche Action n°15

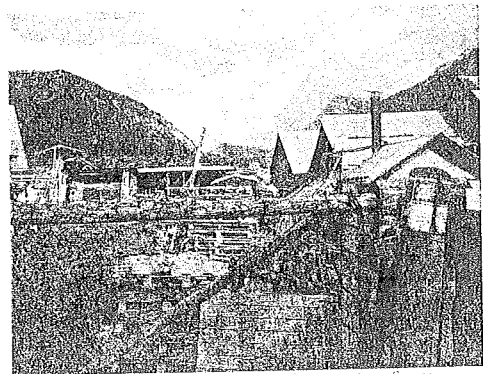
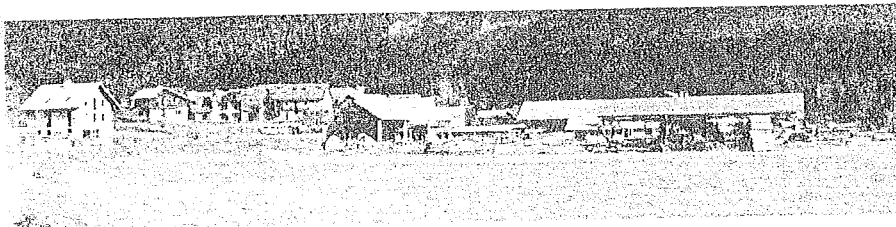
### Rappel du diagnostic

Les bâtiments abritant des activités, de par leurs volumes simples et amples, sont en général bien intégrés au paysage. Par contre, les espaces extérieurs de stockage sont presque toujours source de pollution visuelle.

### Objectifs

- inciter les entreprises à gérer et organiser leurs stocks extérieurs pour ne pas nuire à la silhouette des hameaux ou à la qualité des espaces extérieurs.

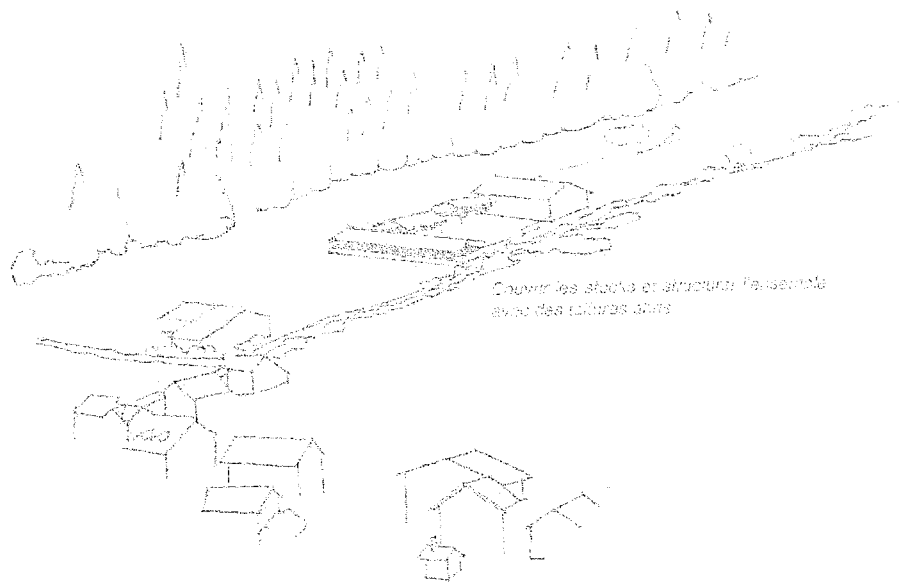
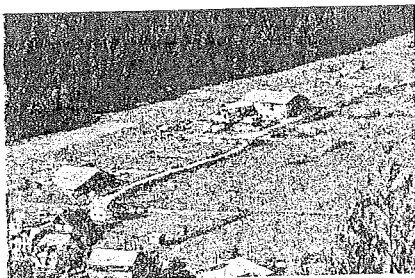
### Mise en oeuvre



Espaces extérieurs servant d'entrepôt au garage



Mise en place d'une clôture en bois pour masquer les stocks et améliorer l'intégration



Couvrir les stocks et structures par des toitures ajourées

- traiter les abords pour mettre en valeur l'activité et atténuer la vision des stocks.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes
- Privés

Réaliser des études en concertation avec les propriétaires pour définir les moyens les plus appropriés et évaluer leur coût.

Rédiger un cahier des charges précis sur l'aménagement de chaque zone d'activité.

# V. L'urbanisation future

# Vers un développement respectueux des qualités paysagères et urbaines de la vallée

## Fiche Action n° 16 - 1

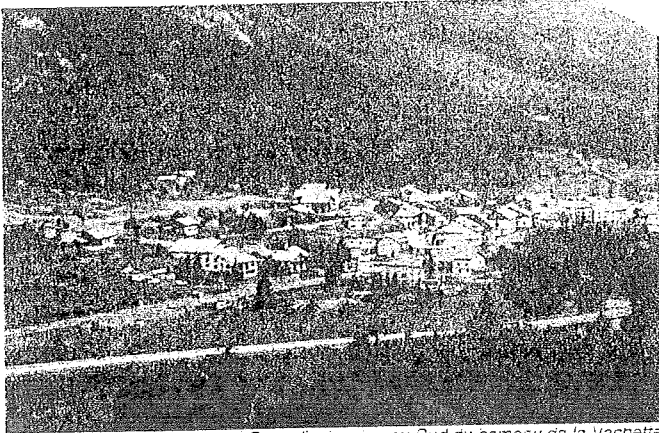
### Rappel du diagnostic

La typologie urbaine traditionnelle s'est caractérisée par une certaine densité, une implantation des constructions économe d'espace et ménageant des lieux privatifs de qualité.

Le développement urbain récent s'est essentiellement fait sous forme d'habitats individuels diffus, en rupture avec cette typologie traditionnelle.

Cette urbanisation déconnectée des noyaux urbains anciens a pour conséquences :

- un mitage des espaces agricoles périphériques aux hameaux ;

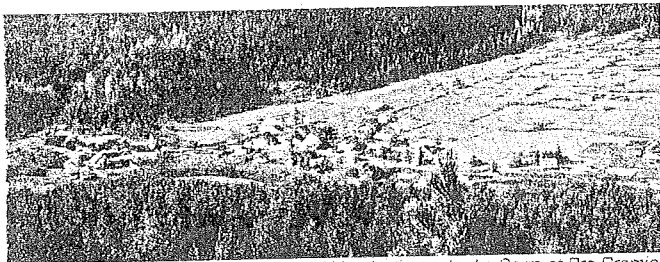


Zone d'extension au Sud du hameau de la Vachette

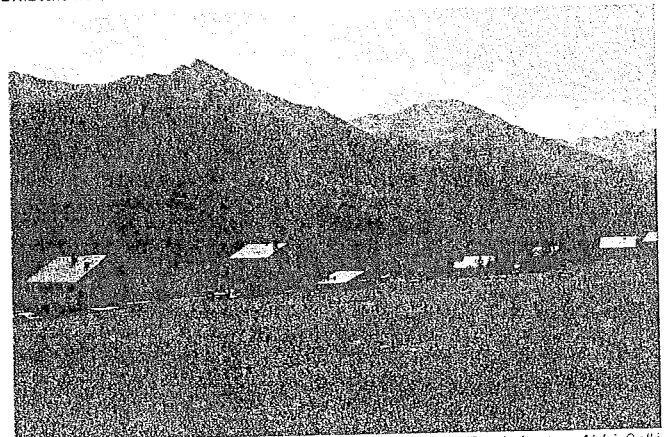


Zone d'urbanisation diffuse du Reubion

- un gommage progressif des limites entre hameaux. Le développement d'une urbanisation linéaire le long de la RD 994g a de fait pratiquement supprimé les coupures agricoles qui, autrefois, existaient entre les hameaux ;

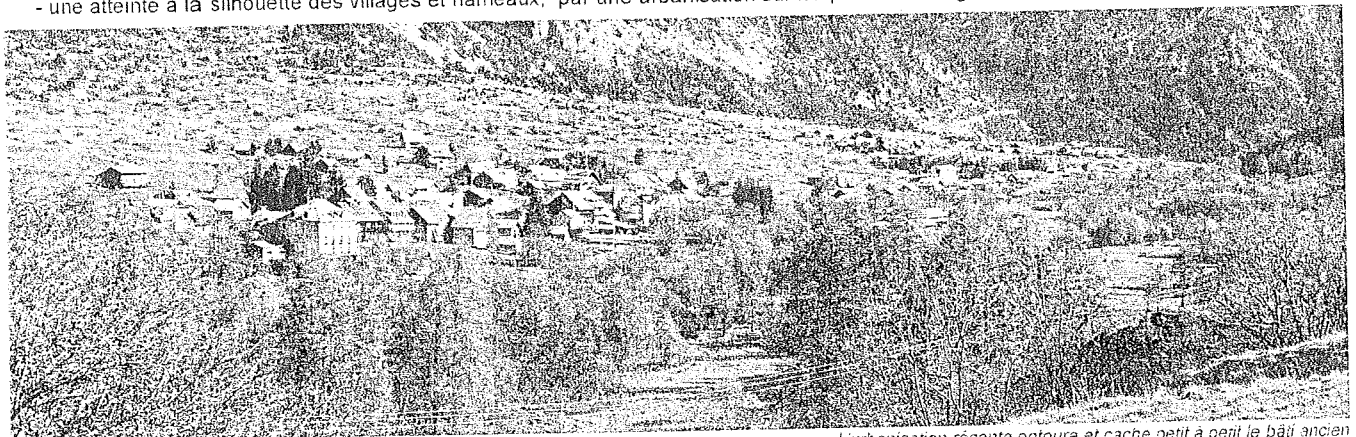


Urbanisation entre La Serre et Pra Premier



Urbanisation en limite Est de la zone Nd à Salle

- une atteinte à la silhouette des villages et hameaux, par une urbanisation sur les pentes et les glacis dominant le bâti ancien ;



Urbanisation récente entoure et cache petit à petit le bâti ancien

# Vers un développement respectueux des qualités paysagères et urbaines de la vallée

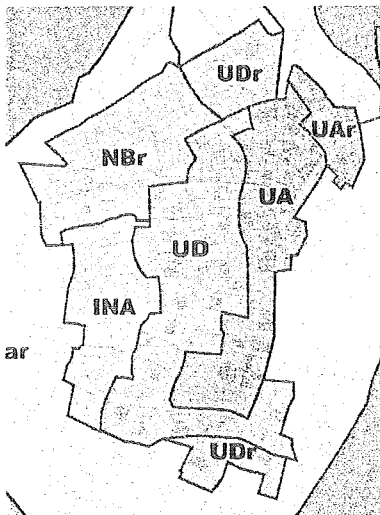
## Fiche Action n°16 - 2

### Objectifs

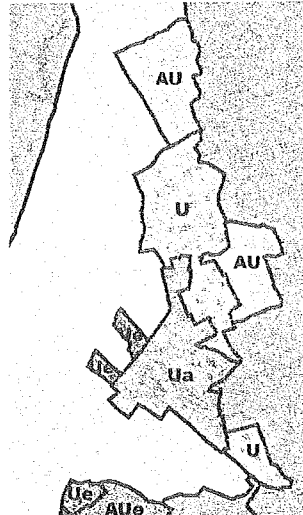
- affirmer les limites du développement urbain des hameaux et villages dans le respect des espaces paysagers sensibles périphériques (glacis, prairies) ;
- préserver les coupures d'urbanisation entre hameaux et villages ;
- favoriser une urbanisation des hameaux en épaisseur et en continuité de la trame urbaine existante ;
- promouvoir des formes urbaines plus proches de la typologie traditionnelle, structurées par un réseau viaire hiérarchisé (voies d'accès, dessertes internes, cheminements piétons).

### Mise en oeuvre

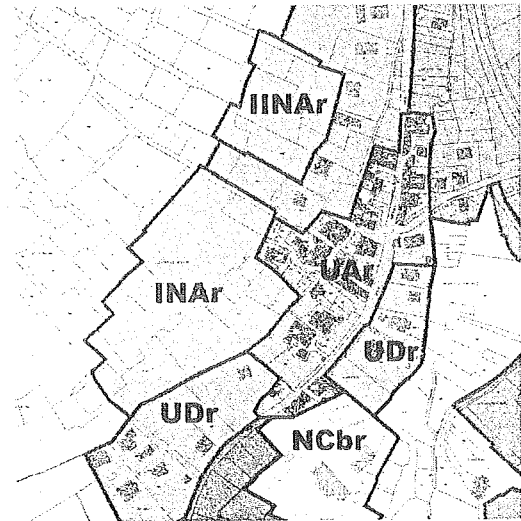
- Analyse de la pertinence des zones d'extension délimitées par les documents d'urbanisme communaux. Cette question se pose notamment pour tous les exemples de zones illustrées ci-dessous.



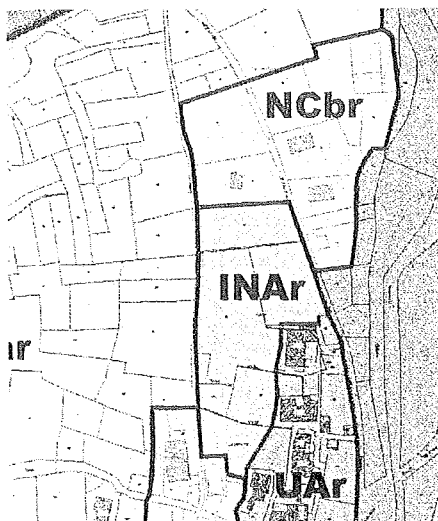
La zone d'urbanisation diffuse NBr du hameau de la Vachette



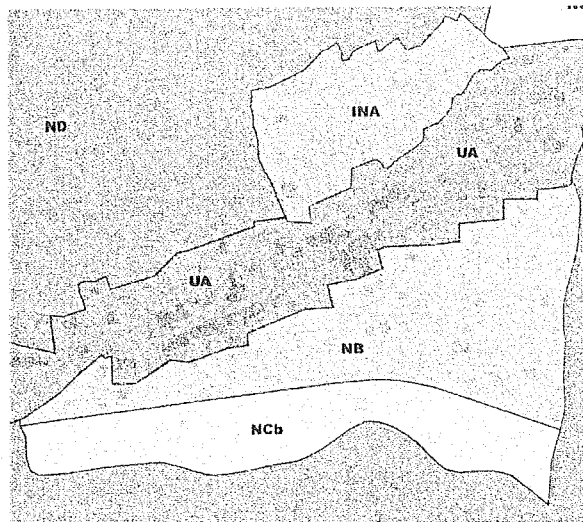
La zone AU située au Nord du village des Alberts, dotée d'un règlement qui favorise de fait une urbanisation diffuse en rupture avec la typologie urbaine traditionnelle (implantation à 4 mètres minimum des voies et chemins privés et à 4 mètres minimum des limites parcellaires).



La zone INAr a vocation d'activités agricoles et artisanales en entrée Sud du hameau du Rosier, dans un secteur de grande sensibilité paysagère.



Les zones INAr et NCbr du hameau de la Draye sont dans un secteur particulièrement sensible sur le plan paysage, en limite du site classé



La zone INA de Sallé, en marge du cône de déjection du ruisseau des Ruines.

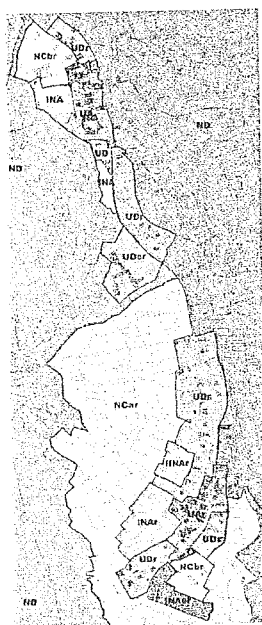


# Vers un développement respectueux des qualités paysagères et urbaines de la vallée

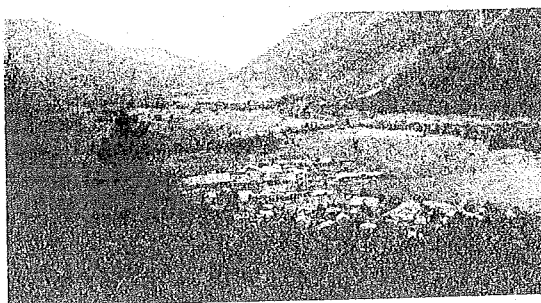
## Fiche Action n° 16 - 3

### Mise en oeuvre (suite)

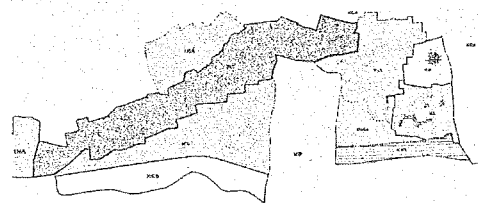
- Maintien en zone agricole ou naturelle des coupures existantes, notamment entre les hameaux présentés ci-dessous



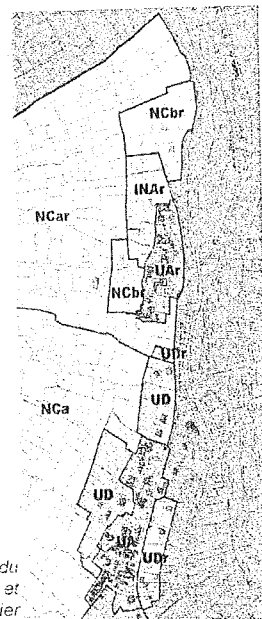
le hameau de la Vachette et les Aiberts



le hameau de Roubion et Sallé

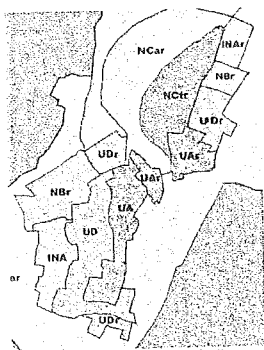


le hameau de Serre et Prapramier

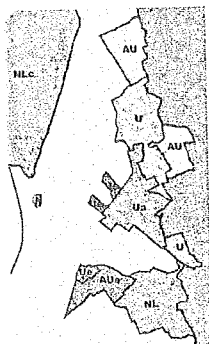


le hameau de Rosier et du Serre

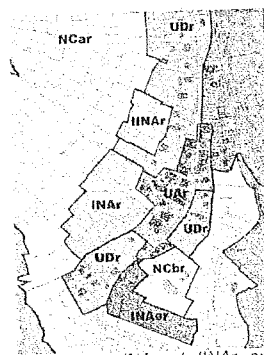
- Structuration urbaine de certaines zones au travers d'un schéma d'aménagement s'imposant aux opérations à réaliser : ces PAE devront s'inspirer des formes urbaines traditionnelles (bâti plus dense, implantation en limite séparative et/ou en mitoyenneté, espaces privatifs à l'arrière ou au cœur des îlots bâtis...). Les zones concernées pourraient être celles présentées ci-dessous



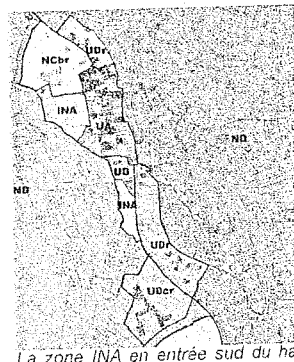
Les zones INA et NBr à l'ouest du hameau de la Vachette ainsi que les zones INA et NBr au nord



La zone AU en amont de la zone U sur le hameau des Aiberts

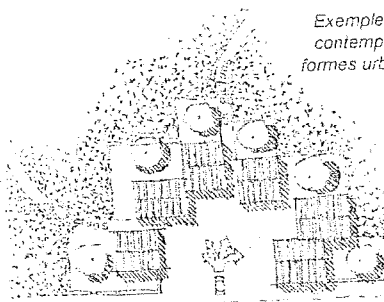


Les zones INAr et IINAr en épaisseur du bâti ancien au hameau de Rosier



La zone INA en entrée sud du hameau de Serre et la zone INA en épaisseur du bâti ancien

Exemples de plans masses contemporains inspirés des formes urbaines traditionnelles

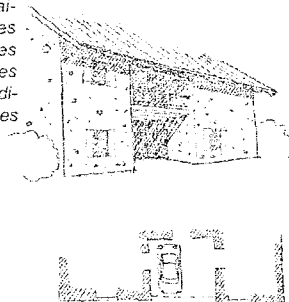


voie publique



voie publique

Exemples de maison et de formes contemporaines inspirées des pratiques traditionnelles

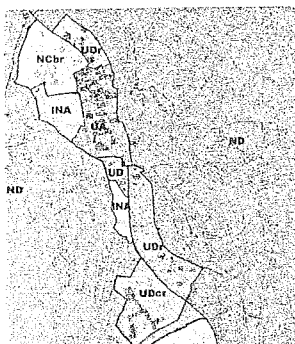


# Vers un développement respectueux des qualités paysagères et urbaines de la vallée

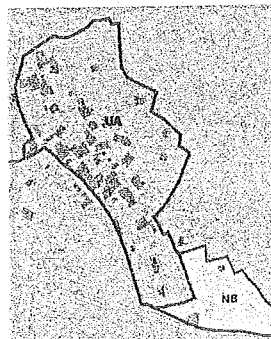
## Fiche Action n°16 - 4

### Mise en oeuvre (suite)

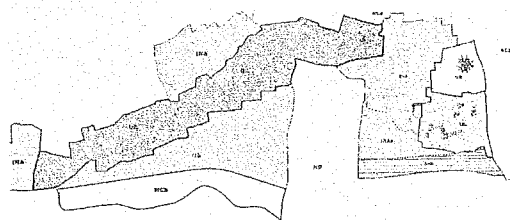
- Restructuration des zones d'urbanisation diffusent au travers notamment d'une densification de la construction, d'une structuration des espaces publics et d'une hiérarchisation du réseau de voiries mais aussi d'une modification des règles d'implantation (possibilité voire obligation d'implantation en mitoyenneté ou en limite d'emprise publique). Les zones concernées pourraient être celles présentées ci-dessous :



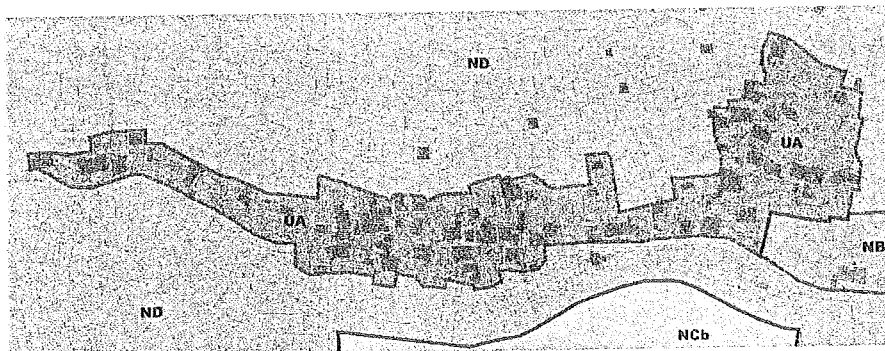
La zone UDr du Serre, zone d'habitat diffus développée le long de la Route Départementale entre le noyau ancien et le centre éducatif



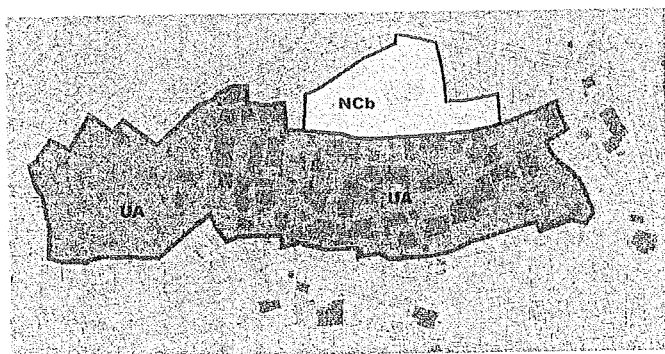
La zone NB de Flampin dont le règlement actuel induit de fait une urbanisation diffuse (superficie minimale des parcelles fixée à 1000 m2)



La zone INAA de Roubion et les zones UA et NB de Saillé entre le noyau ancien et la RD 994g



La zone UA de Ville Basse qui s'étend linéairement tout le long de la RD 994g, incluant des noyaux denses, des constructions diffuses et des parcelles encore vierges



L'extrémité ouest de Ville Haute (lieu-dit le Moulin)

### Partenaires et méthodes

- Communes

Révision des documents d'urbanisme communaux.

# VI. Le bâti

# Réhabiliter et construire

## Fiche Action n°17 - 1

### Rappel du diagnostic

- Le vocabulaire architectural ancien et ses détails sont simples et beaux ;
- Certaines caractéristiques architecturales diffèrent entre l'entrée et le haut de la vallée ;
- Sur de nombreuses maisons, des détails qui faisaient leur charme disparaissent ( portes de court, fenêtres, modénatures) ;
- Le bâti récent est généralement sans qualité architecturale (pas de bâtiment bien proportionné, pas de référence identitaire) ;
- Le rapport à l'espace privé extérieur s'est fortement modifié (implantation des clôtures, traitement des espaces).

### Objectifs

- sensibiliser le public au « vocabulaire » architectural, facteur d'identité du bâti traditionnel de la vallée ;
- montrer au public qu'il est possible d'avoir un vocabulaire architectural contemporain inspiré et respectueux du vocabulaire traditionnel de la vallée.

Pour le bâti futur, en plus de la sensibilisation sur la qualité architecturale :

- promouvoir les maisons de village jumelées ou en continu, les compositions d'ensemble ( Cf. partie « Urbanisation future » ) ;
- avoir une démarche d'économie d'espace avec une typologie inspirée des hameaux existants.

### Mise en oeuvre

Le bâti de la vallée de la Clarée a de nombreuses caractéristiques. Vouloir le réhabiliter ou construire une nouvelle habitation, un nouveau bâtiment en respectant son identité nécessite de connaître et de s'approprier son vocabulaire architectural.

La méthode consiste à avoir une lecture de l'ensemble des caractéristiques : de la proportion générale et de l'implantation du bâti à ses détails architecturaux.

Pour faciliter et clarifier cette méthode, chacune des caractéristiques du bâti de la vallée est reprise dans les pages suivantes.

Pour chaque thème, sont présentées les caractéristiques des maisons anciennes, proposés des modèles de réhabilitations et des solutions contemporaines possibles :

- les proportions (fiches 17 - 2 à 5),
- l'implantation et les formes (fiche 17 - 6),
- les toitures (fiches 17 - 7 à 8),
- les murs et les façades (fiches 17 - 9 à 11),
- les fenêtres et les balcons (fiches 17 - 12 à 13),
- les clôtures et les espaces extérieurs (fiche 17 - 14).

### Partenaires et méthodes

Mettre en place des suivis animation pour conseiller les propriétaires dans la réhabilitation ou la construction de leur habitation ;  
Définir des dispositifs de subvention pour inciter à réhabiliter correctement sa propriété : ravalement de façade avec palettes de couleurs, refecton de toiture, clôtures.

Ces démarches peuvent se faire en partenariat avec les communes, la communauté de communes, le Conseil Général et la région.

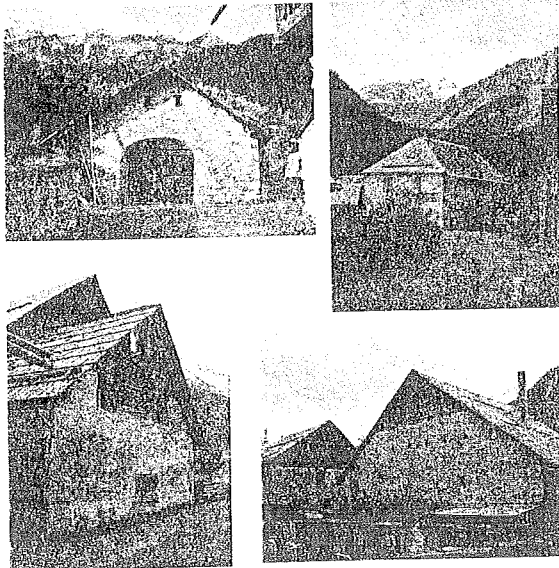


# Les proportions

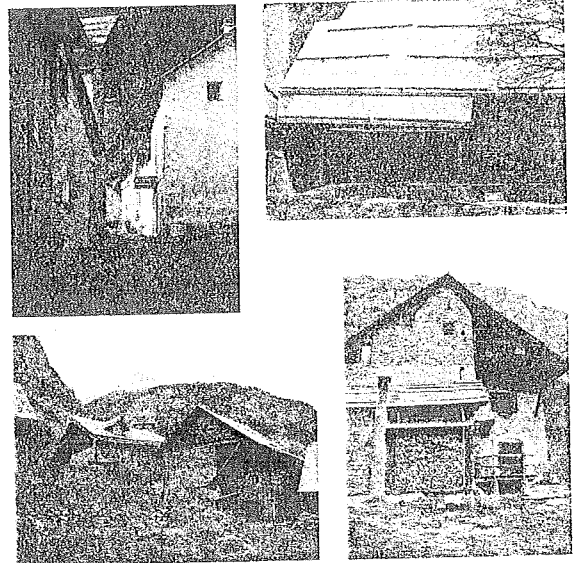
## Fiche Action n° 17 - 2

### Caractéristiques des maisons anciennes

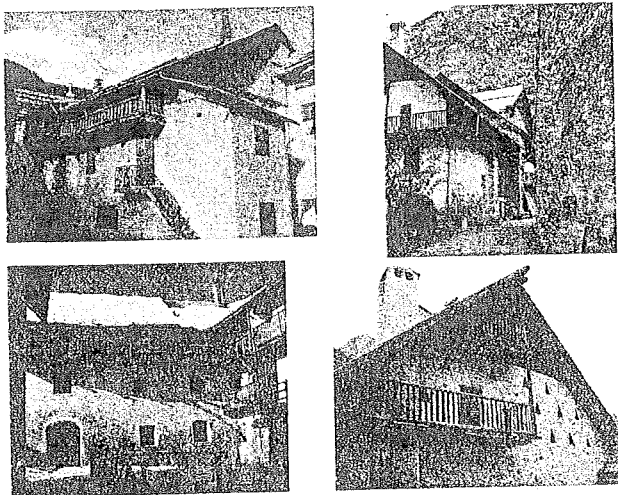
Les bâtiments ont toujours un volume simple



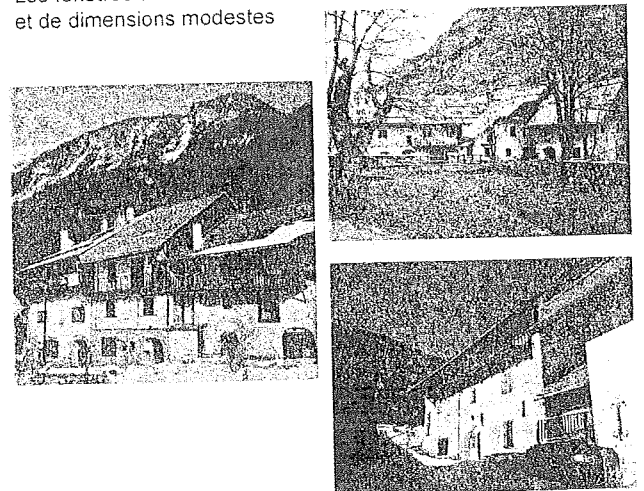
Les débords de toiture sont importants



Les balcons sont toujours proches de la sous face de la toiture



Les fenêtres dans les murs sont d'allure verticales et de dimensions modestes



Les grandes baies sont créées dans les structures en bois

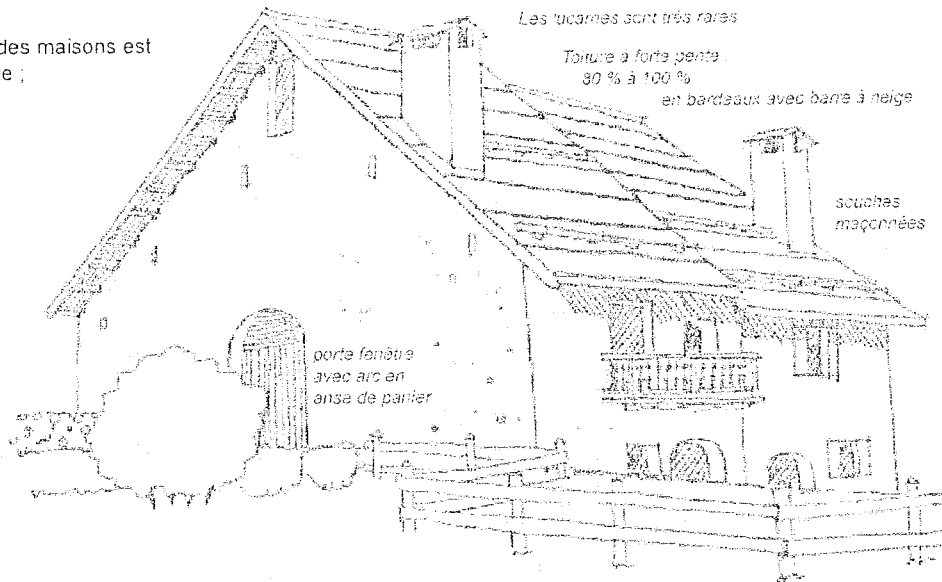


# Les proportions

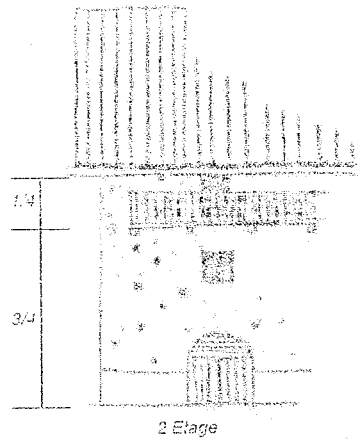
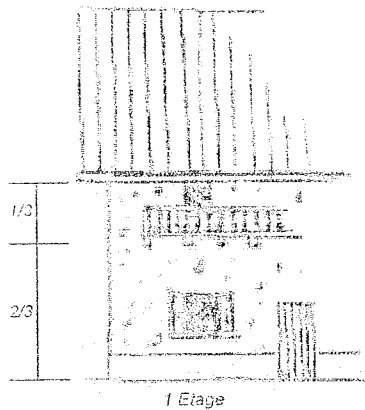
## Fiche Action n°17 - 3

### Caractéristiques des maisons anciennes

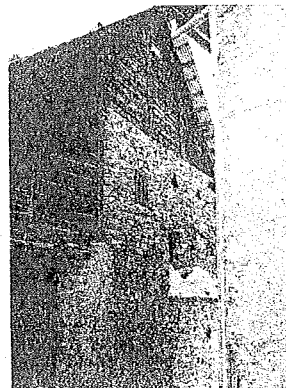
- Le volume général des maisons est simple et monolithique ;



- Les balcons sont toujours proche de l'égout de toiture dans une proportion de 2/3 - 1/3 pour les maisons à 1 étage et 3/4 - 1/4 pour les maisons à 2 étages ;



- Les murs sont essentiellement en maçonnerie dans le bas de la vallée alors que dans le haut, en pignon, il y a souvent alternance de maçonnerie et de parement bois.



# Les proportions

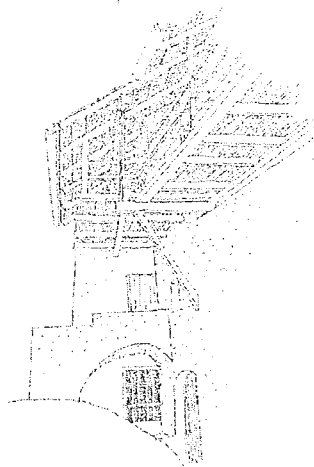
## Fiche Action n°17 - 4

### Réhabilitation / extension

- Les réhabilitations doivent se faire à l'identique, dans la même nature de matériaux que ceux existants.
- La toiture est en bardeau de mélèze. En cas de ravalement partiel de la façade, réaliser un enduit à la chaux de même teinte que celui sur les parties conservées (faire une autre teinte modifierait les proportions du bâti).



Etat existant



Exemple de réparation réalisée en respectant l'esprit initial

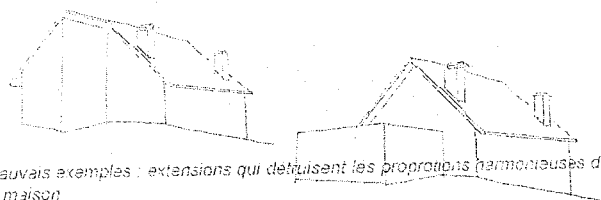
- Les volumes bâtis rajoutés doivent conserver l'esprit initial de la maison



Volume initial de la maison

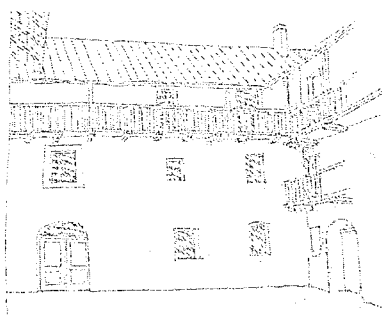


Bon exemple : extension respectant l'esprit initial de la maison



Mauvais exemples : extensions qui déforment les proportions harmonieuses de la maison

- La modification des ouvertures altère les proportions de la maison



Les bâtiments anciens possèdent souvent de petites ouvertures pour les fenêtres. Les portes des cours sont en anse de panier. La prédominance des pleins des murs sur les vides des ouvertures est une caractéristique architecturale de la vallée.



Mauvais exemple d'agrandissement d'ouvertures, modifiant les proportions entre les pleins et les vides, ce qui altère l'identité du bâtiment.

### Construction neuve

Une construction neuve est par définition contemporaine. Afin de respecter l'esprit et l'identité architecturale de la vallée, mettre en oeuvre les 2 démarches parallèles suivantes :

- 1) se réapproprier les caractéristiques des proportions rencontrées dans le bâti ancien de la vallée :
  - volumes généraux simples et monolithiques,
  - jeux de matière entre les murs maçonnés et les parements bois,
  - toiture à forte pente (80 à 100 %) avec larges débords,
  - proportion des percements par rapport aux murs pleins,
  - conception des balcons,
  - conception de courts ouverts sur l'extérieur.

- 2) les traduire dans un langage contemporain.



Exemple de court extérieur dans une maison ancienne, lieu de transition avec l'intérieur.



Utilisation du système de court, dans une réalisation contemporaine.

# Implantation et formes

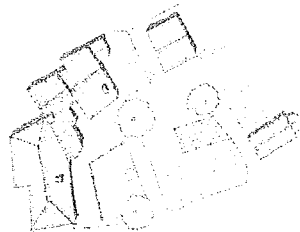
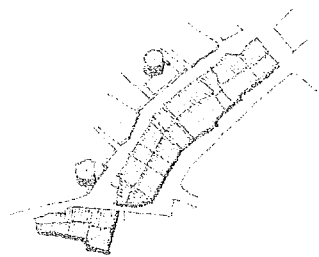
## Fiche Action n°17 - 6

### Caractéristiques du bâti ancien

Les tissus urbains, qu'ils soient linéaires comme aux Alberts ou composés autour d'un espace creux comme au Rosier ou à Plampinet, ont un charme. Pourquoi ?

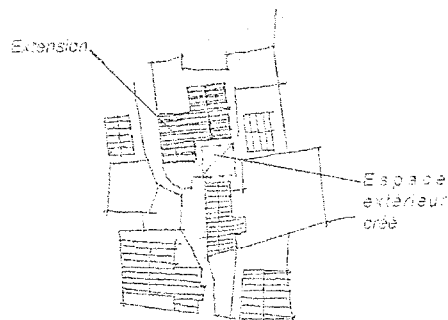
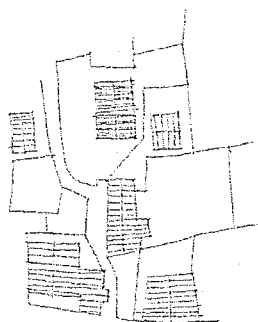
Parce que l'urbanisation est affirmée :

- les constructions sont proches les unes des autres avec une façade donnant sur la rue ou la place, espace public ; et l'autre sur le jardin, espace privatif.
- les volumes bâtis sont amples et simples.



### Réhabilitation / extension

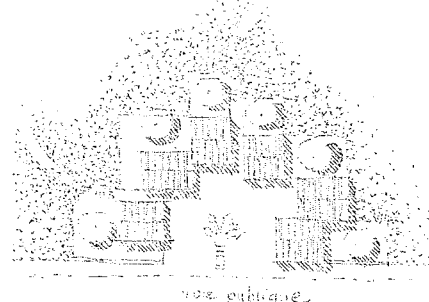
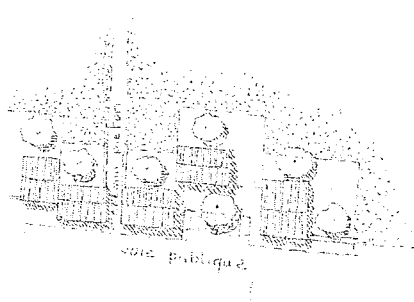
- Etre attentifs à ne pas altérer la qualité des espaces extérieurs définis par la maison existante, les maisons voisines et les aménagements divers (clôtures, murets, arbres...).
- Il existe une harmonie entre les volumes bâtis et les espaces non bâtis ou espaces creux.
- Les surélévations doivent être mesurées et rester dans des hauteurs proches de celles environnantes.



Exemple dans un quartier ancien de la conception d'une extension respectant les esprits des espaces extérieurs.

### Construction neuve

- Respecter les caractéristiques du bâti ancien :
- Bâtir plus dense en créant des espaces privatifs extérieurs, intimes et protégés des vues des voisins.



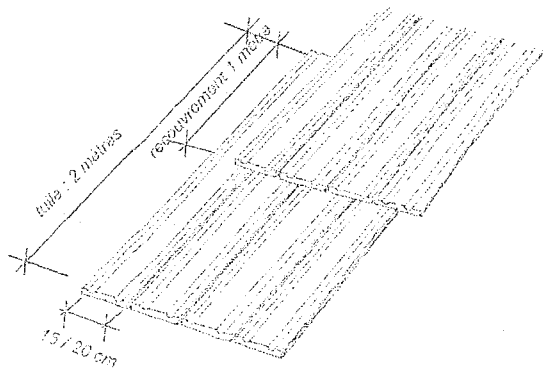
Exemple de maisons réalisées proches les unes des autres générant une qualité d'espaces extérieurs, qu'ils soient publics ou privés, respectant l'identité du bâti ancien des hameaux de la vallée.

## Fiche Action n°17 - 7

### Caractéristiques des toitures anciennes

- les débords de toiture sont toujours importants, ils présentent peu de jambe de force ;
- les toitures sont traditionnellement recouvertes de bardeaux ;

Composition d'une toiture en bardeaux : tuiles en bois de Mélèze

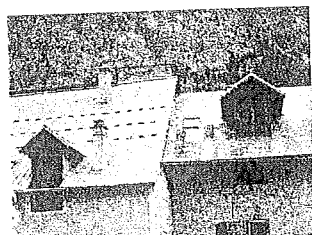


Exemple de débords importants

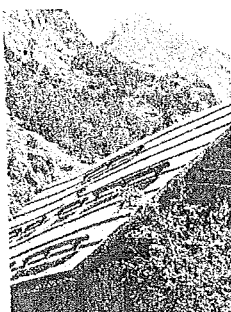


Parfois les débords très importants forment des auvents, qui sont un élément architectural fort de la vallée

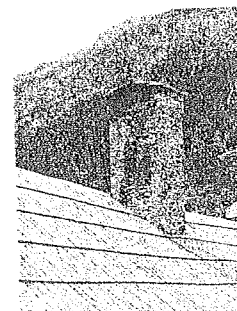
- les éléments annexes de la toiture participent à son caractère



Les lucarnes de proportions modestes.



Les barres à neige en tronc de mélèze



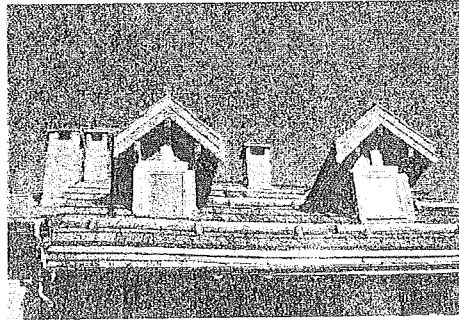
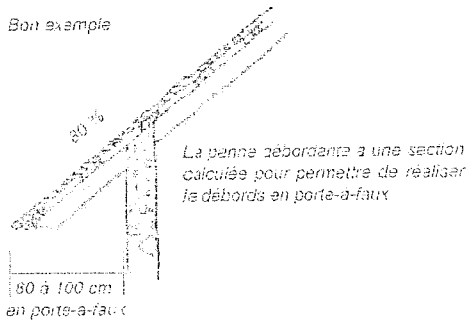
Les souches maçonnées



## Fiche Action n°17 - 8

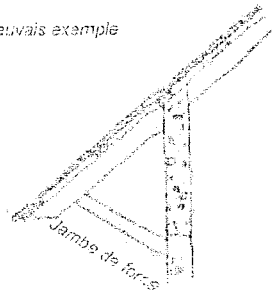
### Réhabilitation / extension

Bon exemple



Ces lucarnes sont trop rapprochées et présentent une couverture trop épaisse.

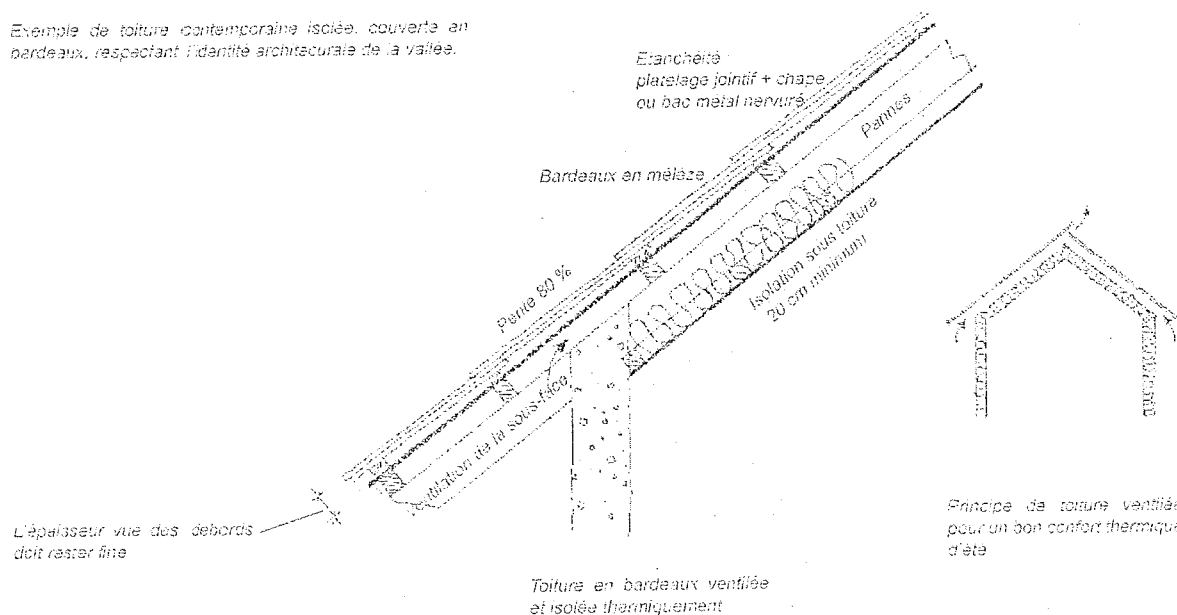
Mauvais exemple



Les débords de toiture sont minces, par contre la proportion de cette lucarne trop large n'est pas bonne.

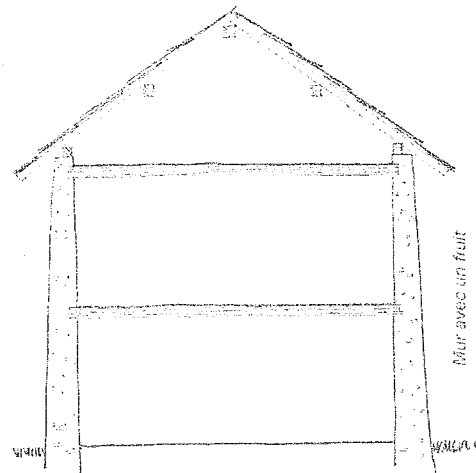
### Construction neuve

Exemple de toiture contemporaine isolée, couverte en bardeaux, respectant l'identité architecturale de la vallée.

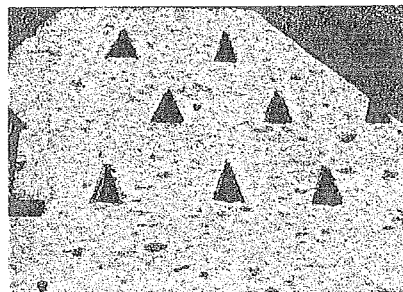
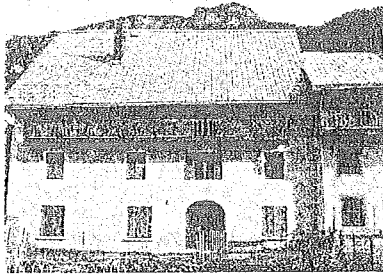


### Caractéristiques des maisons anciennes

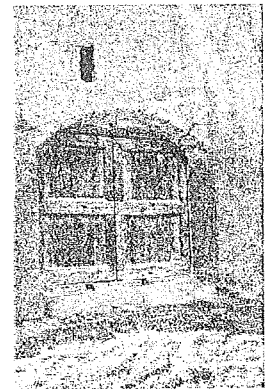
- Les murs maçonnés réalisés en pierres tout-venant des torrents ou des clapiers sont constitués d'un parement extérieur et intérieur avec remplissage central au mortier. Les parements sont hourdés au mortier de chaux naturelle ou à l'argile. Ces murs sont d'une épaisseur dégressive du bas vers le haut, afin d'en assurer la stabilité. Cela donne une légère pente du côté extérieur appelé le «fruit» du mur. les poutres principales des planchers ancrées dans les murs font office de chaînage participant à la stabilité de l'ensemble.



- Les percements sont de largeur modeste avec linteau droit en bois de mélèze ou arc en pierre.

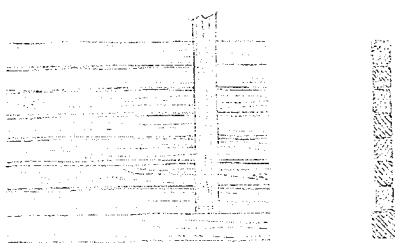


Certains parements caractéristiques marqués servent à la ventilation des espaces intérieurs destinés aux récoltes et au four.



Pour les portes de cour ou de fenières des arcs en forme d'anse de panier permettent de créer une ouverture plus large.

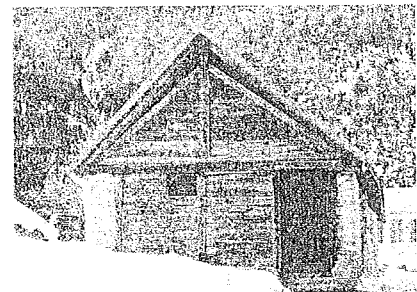
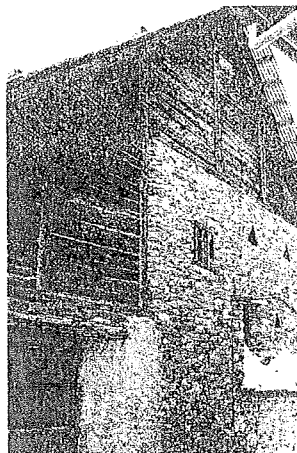
- Les pans de bois : l'alternance de murs maçonnés et de pans bois est fréquente. Elle se rencontre plus souvent dans les hameaux du haut de la vallée.



Les pans de bois sont constitués de traverses empilées dans la structure, encastées aux extrémités dans des poteaux rainés.



Les pans de bois sont destinés à fermer les espaces directement situés sous la toiture et sont l'occasion d'un jeu esthétique entre maçonnerie et bois.

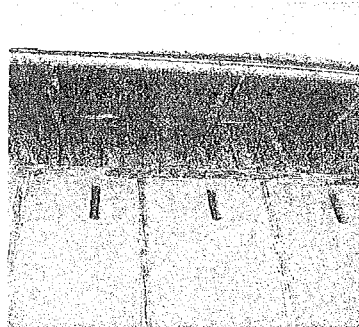
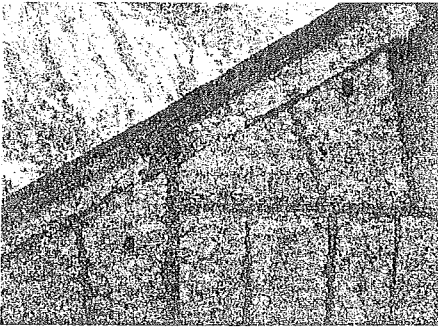


Les pans de bois conçus depuis le sol sont plus rares, en pignon ils sont montés entre les murs maçonnés latéraux.

## Fiche Action n°17 - 10

### Caractéristiques des maisons anciennes

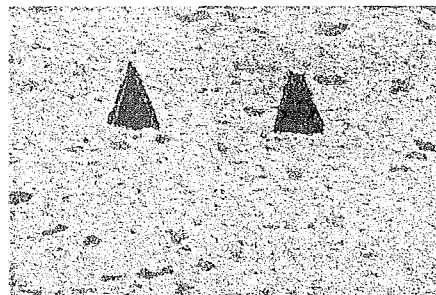
- Les galandures sont des murs constitués d'une structure bois et d'un remplissage coffré, constitué d'un mélange de cailloux et de mortier de chaux. Ces exemples sont rares et à entretenir avec soin.



- Les enduits : plusieurs finitions sont possibles selon la nature des locaux situés derrière les murs de façades



enduit à la chaux naturelle finition frottassée fin avec badigeon de chaux teint aux ocres naturels, pour les façades côté rue et pour les parties habitables

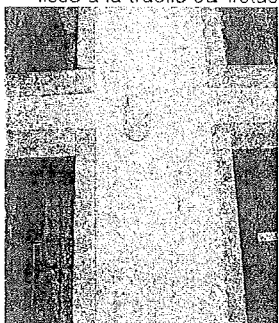


enduit à pierres vives, racié à la truelle, pour les parties non habitées ou pour les façades secondaires

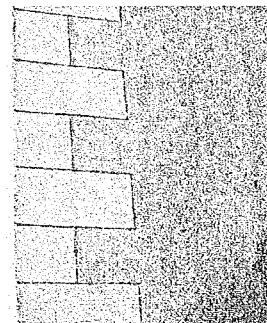
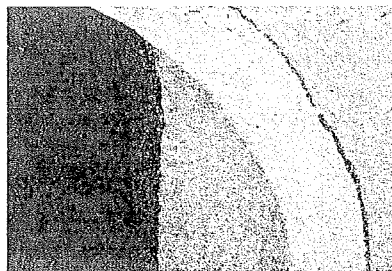


pierres apparentes ; cette finition se rencontre plus rarement et plutôt dans les hameaux du haut de la vallée (Plampinat, Névache).

- Les modénatures sont des décors rapportés sur les façades. Dans la vallée de la Clarée les seules modénatures rencontrées sont celles réalisées au badigeon de chaux teint aux ocres naturelles mis en oeuvre sur un enduit lissé à la truelle ou frottassé fin :



entourage de fenêtres ou d'arc de baies

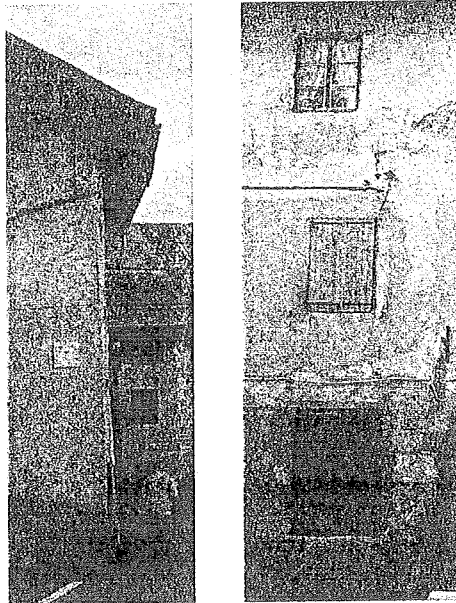


faux appareil de pierre formant chaîne d'angle d'angle

## Fiche Action n°17 - 11

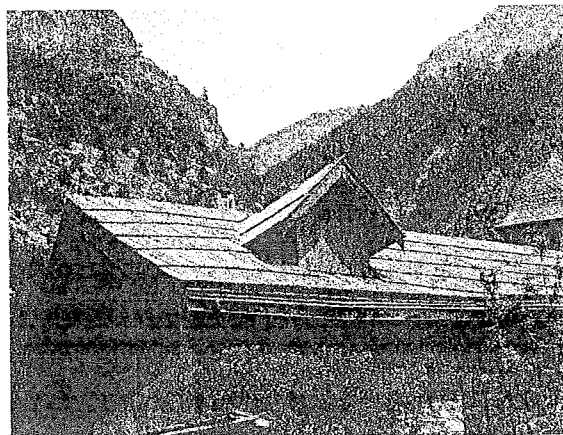
### Réhabilitation / extension

- Rebatir les murs avec les mêmes matériaux, pierres et chaux naturelle en respectant « leur fruit ».
- Refaire les enduits à la chaux naturelle : ils seront constitués de sable de rivière et de terre naturelle.
- Parements et enduits à réaliser en harmonie avec ceux existants. Veiller à la composition entre eux des parements bois et maçonnés.
- En cas de modification d'ouverture, proscrire les reprises d'enduit de nature différente. Soit les enduits sont repris dans la texture et la teinte de ceux existant, soit l'ensemble de la façade est reprise.



### Construction neuve

- Etre attentif à la qualité des proportions des façades, de leurs ouvertures et des ouvrages annexes permet le respect de l'identité architecturale de la vallée.
- Certaines subtilités comme « le fruit » des murs peut être difficilement envisageable compte tenu de la nature des matériaux employés.
- Un enduit traditionnel à la chaux naturelle, réalisé avec les agregats de la vallée restera un atout dans la qualité d'insertion architecturales et paysagère des constructions neuves. Une palette de couleurs par entité paysagère est à promouvoir.
- Un équilibre entre maçonnerie et bois est à trouver. Le tout bois est à proscrire.



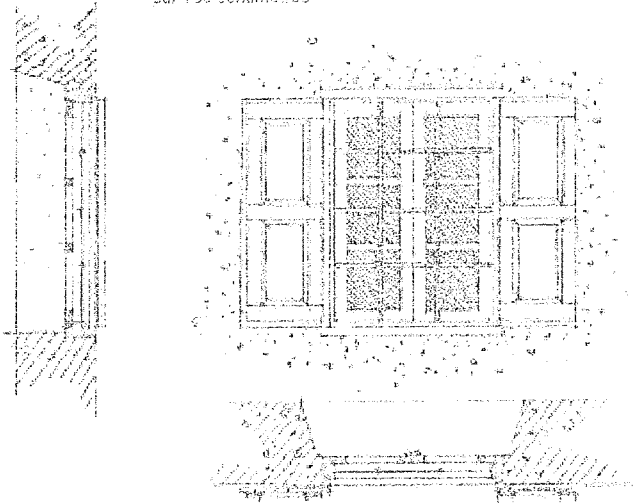
# Fenêtres et balcons

## Fiche Action n°17 - 12

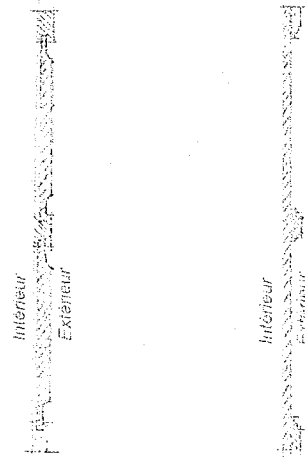
### Caractéristiques des maisons anciennes

- Les fenêtres sont implantées au nu extérieur de la façade. Un dormant unique reçoit l'ouvrant, le barraudage et les volets.

*Exemple de fenêtre traditionnelle.  
La dimension maximale est de 110  
par 150 centimètres*



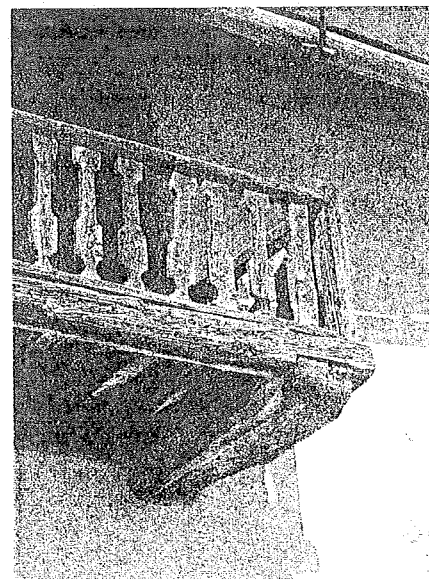
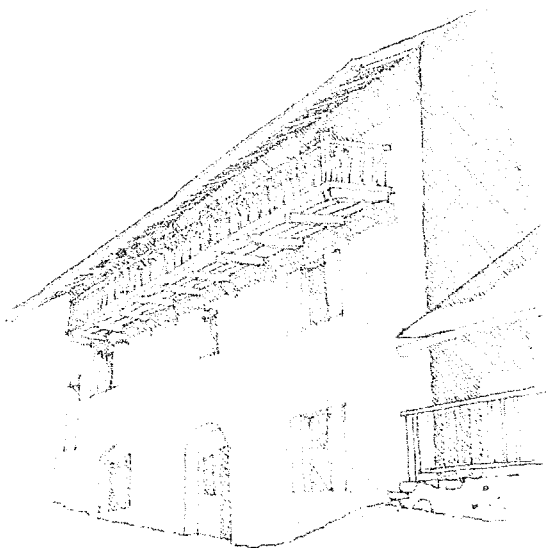
Conception des volets



Ouvrage à panneaux  
encastrés dans une  
structure renforcée

Ouvrage avec  
structure rabotée  
et clouée en applique  
sur le parement  
extérieur

- Les balcons, faisant fonction de séchoir à l'origine, peuvent aujourd'hui servir aux circulations extérieures. Toujours protégés par l'avancée de toiture, ils sont implantés très hauts sur la façade, ce qui donne au bâtiment une proportion caractéristique de la vallée.



# Fenêtres et balcons

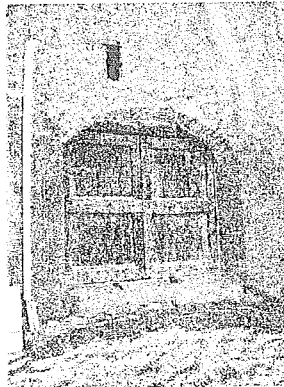
## Fiche Action n°17 - 13

### Réhabilitation et construction neuve

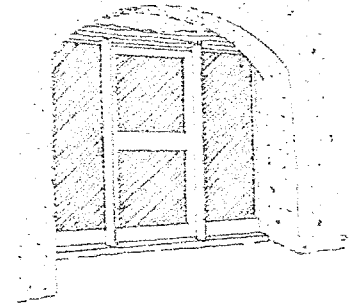
- Garder les dimensions des ouvertures existantes.
- Recomposer une menuiserie adaptée à la nouvelle utilisation.



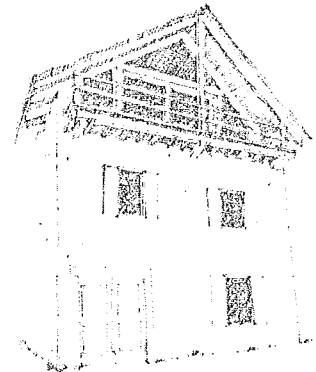
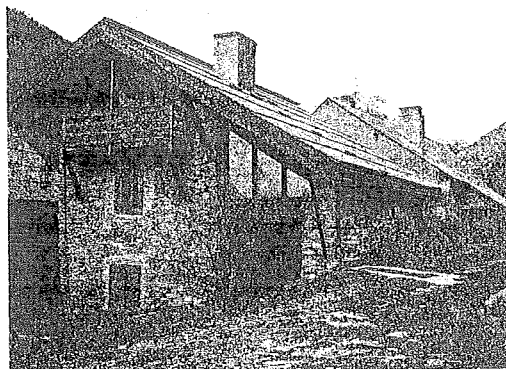
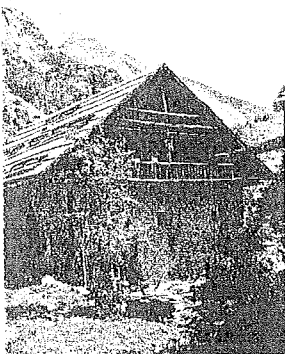
Mauvais exemple d'ouverture modifiée : grande porte transformée en fenêtre



Exemple de pose de menuiserie contemporaine dans une ouverture originelle conservée

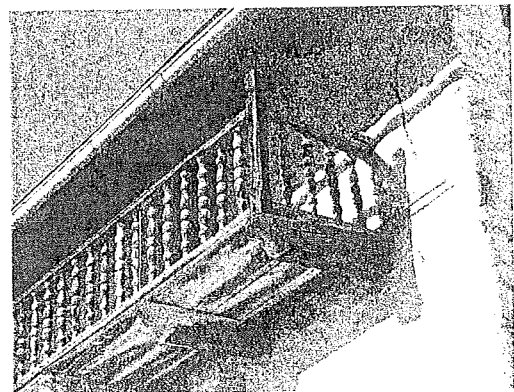
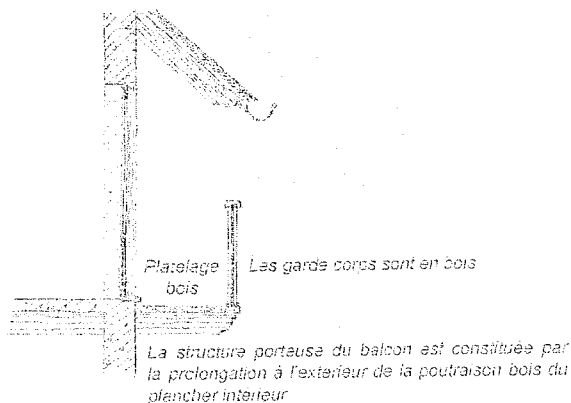


- De grandes baies peuvent être créées si elles sont intégrées dans la composition générale de la maison



Exemples de création de grandes ouvertures dans un parement bois. A noter : la partie basse maçonnée conserve ses ouvertures originelles de dimensions modestes

- Réaliser les balcons le plus près possible de la sous-face de toiture



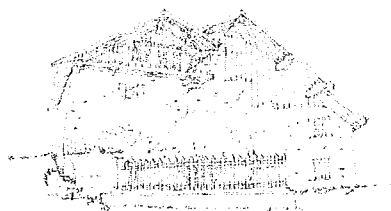


# Clôtures et espaces extérieurs

## Fiche Action n°17 - 14

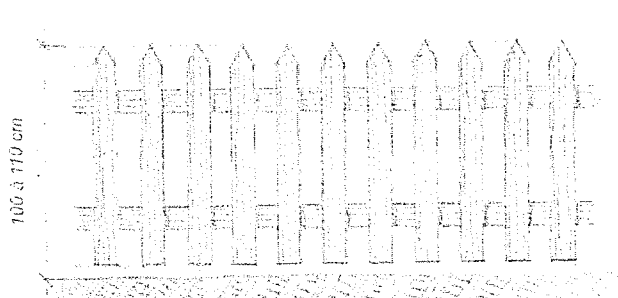
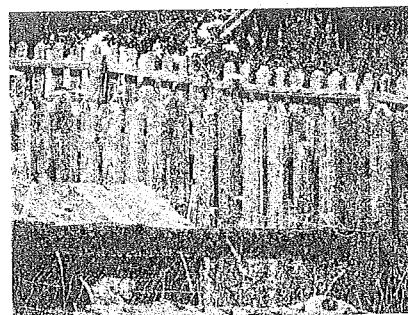
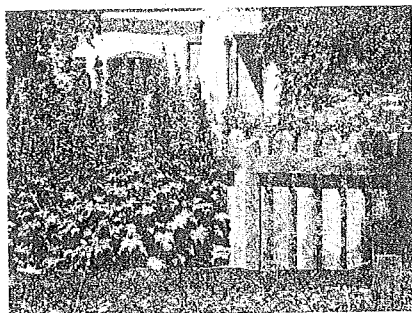
### Caractéristiques dans le bâti ancien

- Les clôtures en bois délimitent généralement le petit potager lié à la maison. Elles ne cherchent pas à entourer l'ensemble de la propriété.
- Dans certains hameaux, des murets délimitent de plus grands espaces.
- Les espaces naturels viennent mourir au pied des bâtiments sans clôture périphérique de la propriété, ce qui donne une impression d'espace.

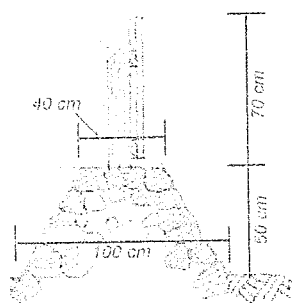


### Réhabilitation et construction neuve

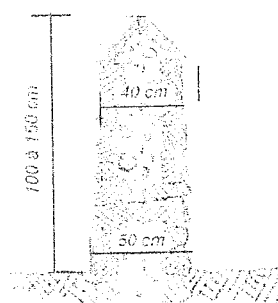
- privilégier les clôtures en bois, éviter les clôtures grillagées et végétalisées ;
- utiliser la pierre apparente pour une clôture plus marquée.



Exemple de clôture légère



En bordure des voies de transit on pourra envisager un sous-bassement rattachant les «clopiers», résistants aux chasses-neige et surélevé par une clôture bois



Exemple de murette en pierres apparentes maçonnées

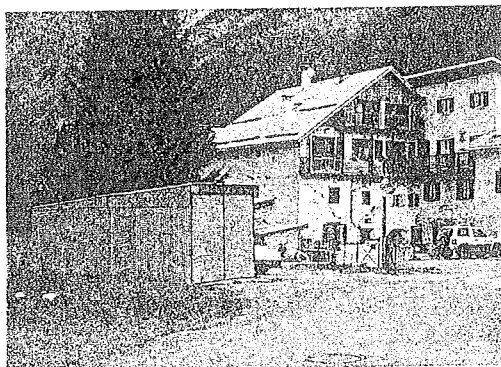
# Traitements des dépendances

## Fiche Action n°18

### Rappel du diagnostic

Eléments facteurs de pollution visuelle :

- les espaces extérieurs servant d'entrepôts domestiques ;
- les garages indépendants construits le long des rues et traités en toiture terrasse ;
- les remises isolées le long des voies, anciennes ou récentes, souvent dans un état d'abandon prononcé.

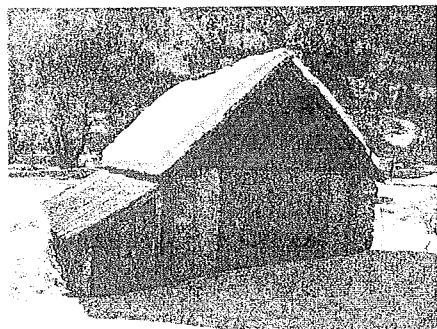


Garage indépendant aux Aiguilles

### Objectifs

- inciter les privés à ordonner leurs espaces extérieurs ;
- réhabiliter les dépendances en s'inspirant et respectant les caractéristiques architecturales de la vallée.

### Mise en oeuvre

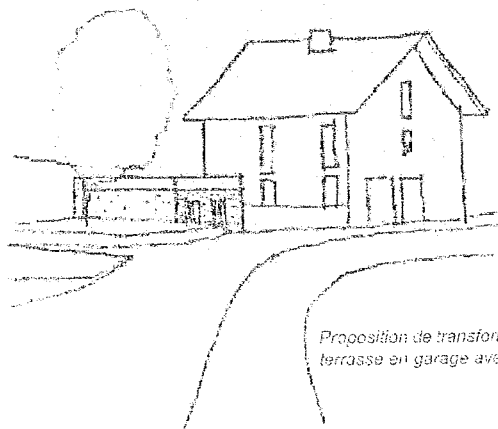
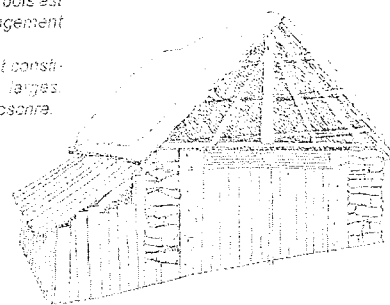


La toiture est posée sur des murs latéraux en pierre. La porte est traitée en remplissage. Le pignon est ouvert mais il pourrait être traité en remplissage bois.

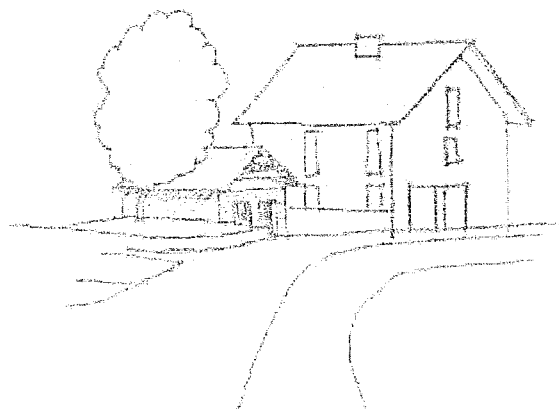
Exemple d'une remise inspirée des caractéristiques architecturales de la vallée

L'appentis traité en bois est construit en prolongement de la toiture.

La porte en bois est constituée de planches larges. Les toiles sont à pignon.



Proposition de transformation d'un garage toit-terrasse en garage avec toiture à 2 pentes



- inciter au retraitement des toitures terrasses sur les garages ;
- encourager la réhabilitation des remises isolées ou dans certains cas leurs démolitions.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes

- SDAP
- Services instructeurs

Mettre en place un suivi animation spécifique « architecture ».

# Modénatures et décors

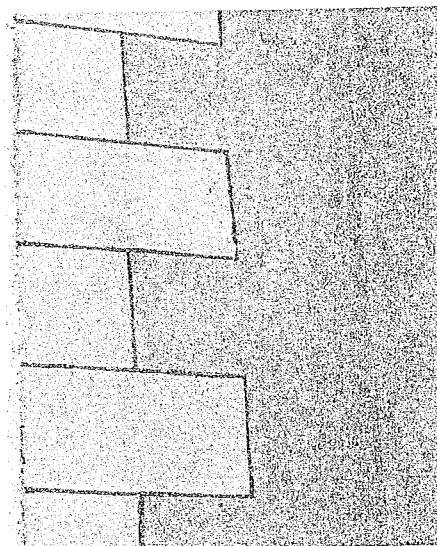
## Fiche Action n°19

### Rappel du diagnostic

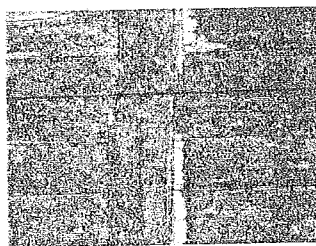
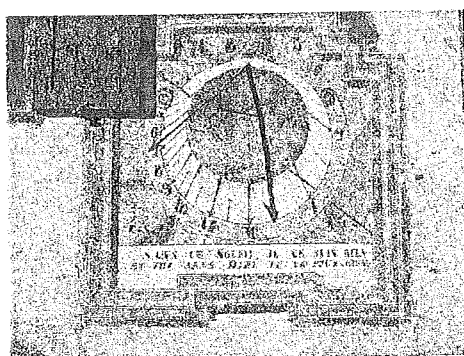
- Un « vocabulaire » qui évolue entre l'entrée et le haut de la vallée :
- murs enduits à la chaux à l'entrée de la vallée ;
  - murs à pierres vues dans le haut de la vallée avec des parements bois en partie haute des pignons.

### Objectifs

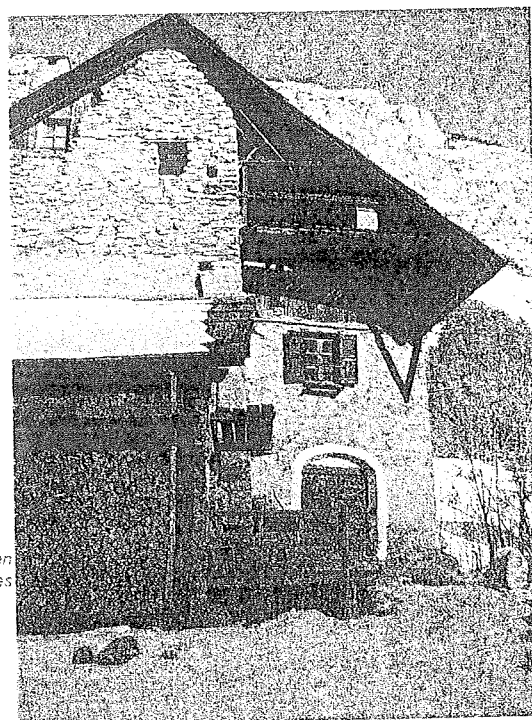
- Sensibiliser les propriétaires à la notion de modénature et de décors :
- pour les techniques traditionnelles : quand les utiliser ? de quels savoir-faire spécifiques relèvent-ils ?
  - pour une demande contemporaine : quel matériaux utiliser dans le respect de l'environnement de la vallée ?



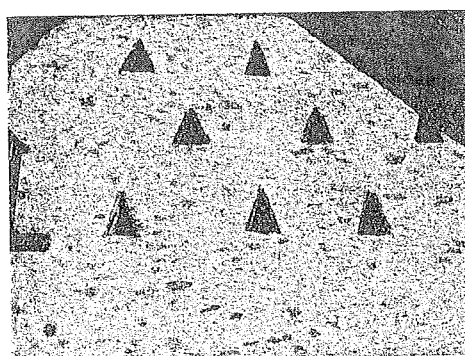
### Mise en oeuvre



Porte en bois



Pignon en bois et en pierres



Enduit à pierre vue. couvertures pour aérer la grange

- organiser des stages de formation sur les techniques traditionnelles et leurs utilisations contemporaines pour les artisans et les auto-construiteurs ;
- mettre à disposition des propriétaires et des architectes un annuaire des artisans maîtrisant ces techniques.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- Communes

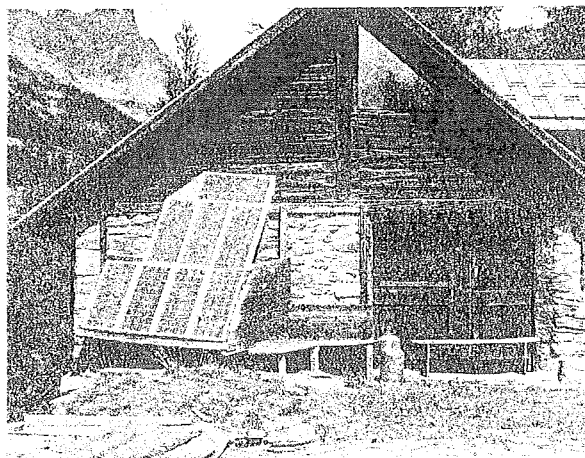
- SDAP
- Services instructeurs

Mettre en place un suivi animation spécifique « architecture » .  
Conseiller et inciter au travers « d'une opération façade »

### Une technique en cours de développement



Bon exemple de panneaux solaires  
Une pente de toiture forte et orientée au sud permet une intégration facile dans un volume bâti.



Mauvais exemple de panneaux de cellules photovoltaïques posés en surcharge, sans souci de composition architecturale ou de masque.  
Quand le bâtiment est mal orienté, l'intégration est très difficile.

### Objectifs

Ces techniques de chauffage vont se développer, leur impact visuel étant important, il faut réfléchir à leur insertion architecturale et paysagère :

- dans le cas de réhabilitations, on est tributaire du bâti existant ;
- dans le cas de constructions neuves, leur conception doit tenir compte au départ de ces nouvelles techniques.

### Mise en œuvre

- avoir le souci d'intégrer les panneaux dans la pente des toitures ou verticalement sur les parois.

### Partenaires et méthodes

- Communauté de Communes
- SDAP
- Communes
- Ademe

Mettre en place un suivi animation spécifique en partenariat avec des bureaux d'études thermiques.